

Le premier hebdomadaire des faits-divers

4^e Année - N° 159

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

12 Novembre 1931

DÉTECTIVE

L'homme égaré



Photo «Déetective» (J.-G. Sérurier).

Siavy, que ramènent vers Paris les inspecteurs, est-il un dément lucide ou un égaré encore mal sorti de son tragique cauchemar ?

(Lire, pages 7, 8 et 9, le poignant reportage de notre collaborateur Marcel Montarron.)

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO | Les Hommes Punis, par Marius Larique. — Victimes du devoir, par M. L. — Le premier "maître", par Hal-Nag. — Une mère, par Jean Morières. — Le romancier escroc, par Ashton Wolfe. — Le mystère de la forêt, par Luc Dornain.

LA DERNIÈRE CARTE



L'intérieur du château des Tourelles; au fond, un coffre-fort ouvert.

Dieppe (de notre envoyé spécial).



Dieppe, l'odyssée de Serge de Lenz prend des proportions incroyables. Il semble que le cambrioleur qui fut baptisé romantiquement gentleman et mondain soit partout. On croit le voir à la gare sous les traits des voyageurs honorables qui se font conduire au Café des Tribunaux, où sans doute, par ironie, il donnait ses rendez-vous. L'autre jour, comme deux touristes inconnus dans la ville, se faisaient conduire à la gendarmerie, le bruit courut qu'il revenait pour se constituer prisonnier. Il fut signalé ensuite comme ayant pris la mer et des sans-fil alertèrent, pendant toute la nuit, les cargos et les paquebots qui font le service entre Dieppe et Newhaven. Cela fit un beau tapage à la gare maritime. Serge de Lenz c'est, semble-t-il, l'homme-protée, insaisissable et toujours présent. C'est, dans ce pays cher à Maurice Leblanc, un nouvel Arsène Lupin. La foule, sensible seulement à l'apparence, ne voit en lui que le personnage qu'il

a voulu paraître, le danseur désinvolte et séduisant, qui se fiança avec la fille d'un policier, tandis que méthodiquement il organisait le pillage des biens d'un descendant des rois de France. On le féliciterait presque de ne pas avoir tué. Peut-être on arriverait à taxer de fantaisie son cynisme, si, en fin de compte, le bon sens ne triomphait pas toujours.

A la vérité, l'histoire est cocasse et elle le sera bien plus encore quand elle se terminera comme elle doit finir, par l'envoi du voleur, qui est passible de la relégation, dans les camps de forçats de Saint-Laurent du Maroni, où il pourra sans doute satisfaire son goût pour la trahison. Car l'odyssée de Serge de Lenz n'a été possible qu'à cause de l'extrême duplicité du personnage, et tout son art n'a consisté qu'à jouer simultanément sur les tableaux du vice et de la vertu. Mais peut-on oublier que les premières personnes qu'il a dupées sont



L'escalier par où Serge de Lenz parvint à descendre le coffre-fort.

celles qui essayaient de l'arracher à son destin d'Homme Puni ?

Quand Serge de Lenz arriva à Dieppe, il jouait sa dernière carte. Il sortait de prison. Trente-cinq cambriolages, une liaison tapageuse avec Fanny Robert, comtesse de Tessancourt, l'avaient rendu tristement célèbre et il paraissait impossible qu'il se refit une vie. Et cependant on lui offrait sa chance.

Il faut dire qu'en prison Serge de Lenz avait été bien différent du personnage que jusque-là il avait représenté. Sans doute, ce corydon en tenue de droguet était-il connu au préau sous le sobriquet de la « marquise » et sans doute réussissait-il à gagner la confiance des autres prisonniers en leur promettant de les faire participer aux « grosses » affaires qu'il se proposait de réaliser — malhonnêtement — à sa levée d'échec. Mais aussi jouait-il un double jeu. Il dénonçait aux gardiens les vices et les méfaits dont il ne profitait pas. Le dimanche, il allait au prêche et chantait des psaumes. Intéressant les philanthropes à ses remords, il implorait leur appui.

Qui ne l'eût cru sincère ? Je le répète : Serge de Lenz jouait sa dernière carte ! Un nouveau méfait, fût-il de peu d'importance, suffisait à le faire envoyer au bagne. Ainsi gagna-t-il la confiance de ceux qui se chargèrent de son destin.

Quand une œuvre de prisonniers libérés veut sauver un condamné, elle procède comme pour Serge de Lenz. On l'autorisa à se prévaloir du nom de sa mère, née de Pontès. Un homme d'une haute autorité prit sur lui de le recommander à des industriels dieppois. Il fut le passé du voleur. Serge de Pontès était signalé comme ayant eu des revers de fortune, mais on ne précisait pas lesquels. De même ne précisait-on pas qu'il avait été éloigné pendant dix ans des tentations mondaines et cela par la force. Il était pourvu d'une virginité nouvelle.

Ci-contre : M. de Guise-Hyte, descendant adultérin de la duchesse de Berry.



Vue extérieure du château des Tourelles, la magnifique propriété où M. de Guise-Hyte accueillit son "ami" Serge de Lenz, qui ne lui en garda nulle reconnaissance.

Il débarqua, venant de Paris, en août dernier, nanti de trois ou quatre mille francs qu'il avait gagnés à l'imprimerie de la Centrale de Melun, ayant en outre renouvelé sa garde-robe. Serge de Pontès, un peu vieilli par la détention, était néanmoins un bel homme. La lèvre finement dessinée, le nez d'une régularité sculpturale, le front large et haut, sous le casque d'une chevelure soyeuse, rejetée en bandeaux, étaient de race. Des contractions nerveuses tiraient cependant et creusaient le visage d'un brun mat, entièrement rasé, mais cela c'était encore un brevet de noblesse. Serge en rejetait d'ailleurs la faute sur les maladies et les chagrins qui, disait-il, l'avaient injustement autant que durement frappé.

Le cambrioleur de villas, l'amateur d'objets rares, le séducteur de Mme de Tessancourt se présenta à l'usine de réfrigération où il était attendu. La nouvelle lé-

ge qu'on ne sut pas, c'est que Serge de Pontès apprenait avec autant de conscience que de régularité à connaître les ressources de sa nouvelle ville. Il y employait toutes les amitiés qu'il pouvait se découvrir. Du Café des Tribunaux partirent des S.O.S. sans mystère, que Serge adressait à d'anciens compagnons de chaîne. *Connaissez-vous des affaires à Melun ?* écrivait-il. Sa séduction lui assura en outre les bonnes grâces de trois femmes, très différentes, mais qui lui permirent d'avoir une vision juste des divers milieux du pays. Il prit pour maîtresse une femme mariée, qui avait dans ses relations la haute bourgeoisie et qui entretenait par exemple d'excellents rapports avec M. de Guise-Hyte, descendant adultérin de la duchesse de Berry, qui porte un des plus grands noms de France. Serge, en outre, fit une cour discrète à une jeune fille sage, la propre fille d'un fonctionnaire de la police de Dieppe, et il poussa la loyauté jusqu'à la demander en mariage, ce qui lui permit de s'introduire dans la famille. Ainsi pouvait-il se croire à l'abri des surveillances indiscrettes, car qui se serait permis de suspecter le fiancé d'une fille de magistrat ? Enfin, il passait ses nuits au Kursaal de Dieppe, cabaret de luxe où, à partir de dix heures, la bourgeoisie qui s'amuse vient sabler le champagne et danser. Il y devint l'ami d'une entraîneuse, fort goûtée, une Autrichienne, Margaret Schiedt et étant, grâce à elle, entré dans le « milieu » dieppois il obtint l'amitié de tous les mauvais garçons du pays.

Il travaillait tout le jour, obstinément, sans tricherie, et son habileté le faisait respecter par tous les ouvriers de l'usine. Le soir, il complotait l'avenir.

Une première lettre l'éclaira. Il lui était raconté ionguement l'histoire du châtelain des Tourelles. M. de Guise-Hyte, lui disait-on, possédait une fortune prodigieuse.



L'épicerie, face au Palais de Justice, où Serge cloua la caisse.

gènde qu'on lui imposait l'y avait précédé. Ce fils de famille revêtait le bourgeron afin de mieux mériter de faire fortune. Il venait apprendre à Dieppe la science du froid artificiel et lier connaissance avec les machines, avant d'installer à son compte une usine, dans le centre de la France. Serge, aussitôt arrivé, propagea l'histoire. Il la compléta en disant qu'il attendait l'héritage de sa mère, une bagatelle de huit cent mille francs, qui ne le tenait pas en souci. Le noble gentleman n'était pas fier. Il savait parler au peuple et plaisanter en argot. Il loua une chambre meublée modeste et y transporta ses valises. Le soir, on le vit dans les cabarets dieppois, mais cela ne fit pas jaser. Bien qu'il approchât de la quarantaine, Serge de Pontès ne paraissait pas plus de trente ans. Pouvait-on lui reprocher de trouver du charme à l'existence ?

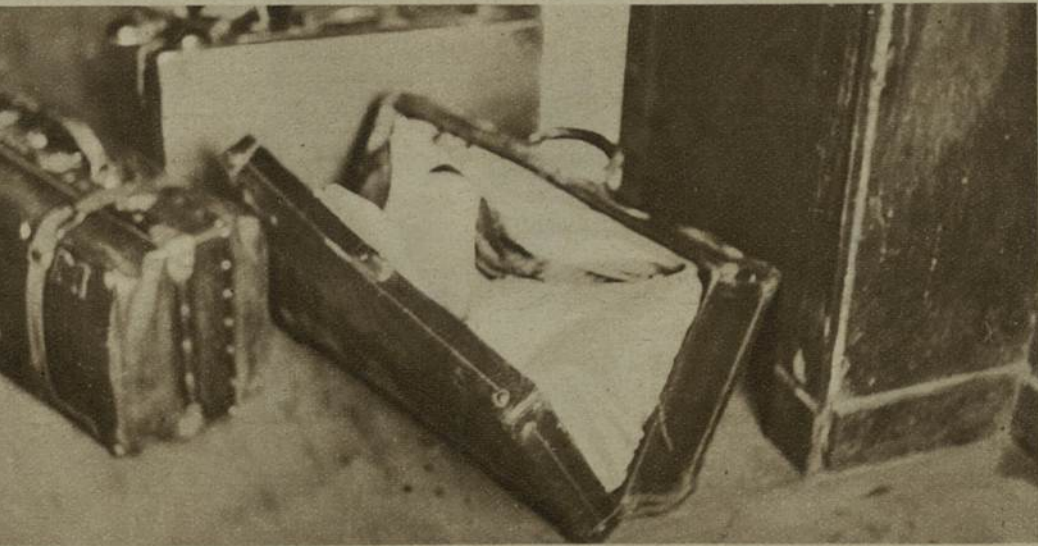
Il loua une chambre meublée modeste et y transporta ses valises.



La gare ; le taxi même que prit Serge, conduit par le chauffeur Brichet.

« Une bonne affaire, lui disait-on, M. de Guise-Hyte s'est laissé dérober, il y a trois ans, une somme importante (900.000 francs dit-on). Et il n'a pas porté plainte. C'est un grand amateur d'objets rares. Un grand seigneur. » Suivaient quelques notes de l'informateur astucieux, sur les relations que le noble duc possédait en Angleterre.

Août finissait lorsque M. de Guise-Hyte reçut, de Paris, une longue lettre de femme, dont le texte aussi bien que la signature l'intriguèrent : « Monsieur, écrivait la suppliante, mon nom ne vous rappellera pas grand'chose, cependant nous nous sommes beaucoup connus autrefois. Nous nous sommes rencontrés en 19... chez Mme de Z... et votre grande amie Mme de C... fut la marraine d'un de mes fils. J'ose, en souvenir de ce bref passé, vous demander une grande faveur. Mon fils, Serge, actuellement à Dieppe, est sans relations et sans appui. Une longue maladie, des revers de fortune (nous avons été ruinés par la banque Ous





Des sans-fil furent envoyés de la Gare Maritime de Dieppe pour alerter tous les vapeurs où Serge de Lenz aurait pu se réfugier.

trier) l'ont mis dans l'obligation de se procurer un emploi médiocre. Il travaille à l'usine X... 6, rue de l'Entrepôt. Je vous demande de veiller sur lui... Cela était signé de Pontès et sur la lettre brillait un écusson de marquis.

Il faut connaître Dieppe, le château des Tourelles et la société choisie qui s'y réunit pour bien comprendre l'effet que put produire le coup de sonde de Serge. M. de Guise-Hyte, grand, racé, beau, est vraiment le type du gentilhomme en qui s'unit le charme de la vieille noblesse au dilettantisme d'une époque où, tandis que les trônes roulaient aux abîmes, les rois font fi des préjugés. Son château à deux tours contient tout ce que l'art le plus délicat a pu produire. On y est plongé dans un monde des Mille et Une Nuits, où il n'y a de la place que pour le rêve. Une bouffée de vie y pénètre lorsque le duc revient du cabaret, où il va voir danser et boire les gens qui ne sont pas de son monde, ce qui est une manière élégante de s'encanailler sans péril. C'est là que M. de Guise-Hyte lut la lettre. Elle ne rappelait rien à son souvenir. Il la montra à ses amis les grands bourgeois de Dieppe et à leurs femmes. Les femmes le convainquirent.

Élegant sous sa cote bleue, les cheveux bien tirés, le regard timide, Serge de Pontès, appelé au parloir de l'usine, comparut peu de temps après devant son protecteur. Leurs sympathies se fiancèrent. Serge, occupé, ne pouvait quitter son travail. Le duc, bon prince, lui promit de venir le prendre le soir même, sous le porche du Café des Tribunaux. Ils firent une promenade en automobile, Serge le flatta en lui démontrant qu'il était ferré sur le Gotha. Il insinua au descendant de la duchesse de Berry qu'il aurait du plaisir à faire la fête en sa compagnie. Serge de Pontès jouait si bien les grands seigneurs ; il témoignait si bien de sa connaissance du monde ; il s'enorgueillissait si fort du prestige qu'il pouvait avoir au regard des femmes et des hommes, que M. de Guise-Hyte en fut amusé et qu'il lui promit de le revoir.

Une nouvelle existence commença pour Serge. Il était l'ami d'un grand de la terre. Cela suffit parfois pour hâter une fortune. Sur cette base solide, Serge entreprit de prospérer. Qui eût accusé une relation de M. de Guise-Hyte de commettre de menus larcins ? Dans les maisons où il était reçu, Serge de Pontès fit parfois revivre Serge de Lenz. Pendant un dîner chez M. L..., il réussit à voler quinze cents francs dans un réticule. Il se faisait la main. Une nuit, il visita le yacht d'un Anglais, la *Jeannette*, et força la caisse. A l'Hôtel du Havre, il reprit audacieusement un billet de cinq cents francs qu'il avait fait changer et dont il avait em-

poché la monnaie. Il visitait des cabarets, sous prétexte de les acheter et d'y organiser une maison de 5 heures. Entre temps, discrètement, Serge se faisait renseigner sur les autres du château des Tourelles. Une de ses maîtresses, qui était bien informée, lui apprit où se trouvait le coffre-fort du duc. Elle le savait bien. Une de ses amies avait échangé ce meuble avec le duc contre un autre objet mobilier. Serge entreprit de visiter le coffre-fort. Il le savait enfoncé dans un placard de la bibliothèque. Pour arriver jusqu'à la bibliothèque il prétextait qu'il avait une passion pour la lecture. Il se fit prêter des livres par le duc. Tandis qu'il choisissait ses auteurs, il trouvait des prétextes pour éloigner son hôte royal. La clef du coffre-fort se trouvait justement sur la bibliothèque. Il l'ouvrit : tout était pour le mieux, puis il releva l'empreinte de la clef, en bon serrurier. La connaissance qu'il eut bientôt du château lui permit de savoir qu'il y avait deux issues, une par les salons, l'autre par la cuisine. Il s'arrangea pour se trouver un matin, de très bonne heure, à proximité du château et se faire inviter au petit déjeuner. Il déjeuna sans façon, à l'office, et tandis que le duc montait dans sa bibliothèque, pour lui choisir un livre, il prit l'empreinte de la serrure.

Désormais, il ne lui restait plus qu'à agir. Le jour même, il déroba à l'atelier des outils à son meilleur ami ; il les emporta dans sa chambre. C'était afin de se fabriquer des fausses clefs. Ce vol fit scandale : Serge de Pontès, ouvrier consciencieux, fut un des premiers à le déplorer ; il passa plusieurs heures à rechercher sans les trouver les outils volés. Revenu dans sa chambre, il se mit à la besogne. « Comme il travaille, ce garçon », disait le lendemain sa propriétaire. Il lime. Il lime... »

Il attendit le moment favorable, partageant son temps entre sa fiancée, sa maîtresse, la danseuse du Kursaal et son ami princier. A la fin de l'autre semaine, il devint impatient. Le vendredi 23 octobre, il abandonna l'usine sous prétexte de maladie et partit pour Paris. Il y avait été appelé par ses recailleurs. Il revint le lundi 25 octobre et ne rentra pas à l'usine. Il souffrait d'une extinction de voix. On lui posa des ventouses. Le jeudi 29 octobre, il reprit son travail, mais il quitta son établi de bonne heure. Le vendredi, il se décida...

Serge de Pontès, en réalisant son dessein, faisait en même temps, à Dieppe, ses adieux. Il se rendit chez sa fiancée, la fille du magistrat de police, qui se préparait aux fiançailles, et lui annonça son départ pour Rouen. Soucieux

d'un alibi, il se fit conduire par son contre-maitre, dans l'après-midi, chez un médecin. Quand cela fut fait, il alla louer une voiture à bras, et s'achemina vers les Tourelles...

Il laissa la voiture devant l'escalier qui conduit à l'office et ouvrit la porte. Qu'avait-il à redouter. Le duc n'était pas chez lui et il le savait. Le valet de chambre était en ville et il y devait rester plusieurs heures ; il monta l'escalier et, ayant pénétré dans la bibliothèque, alla jusqu'au coffre-fort. Il l'ouvrit. Il contenait pour plusieurs centaines de mille francs de bijoux, cinquante billets de mille francs neufs et vingt-cinq mille francs en livres anglaises. Il le referma et se mit en mesure de le transporter. L'effort lui coûta. Se fit-il aider ? La fatigue lui donna soif : il éprouva le besoin de boire du porto. On a retrouvé sur le buffet deux verres. Mais on a aussi retrouvé sur un tapis une épingle à cheveux, comme si une femme eût été présente. Serge de Pontès, habile dans l'art de la simulation, a créé ses pistes...

Il prit son temps, cyniquement, et on le revit un peu plus tard, dans Dieppe, peinant dans les brancards de sa voiture à bras. Il avait enveloppé le coffre-fort dans des chiffons, ce camouflage lui parut insuffisant. Il débarqua le coffre au seuil d'une droguerie, sous les fenêtres du Palais de Justice, et fit l'acquisition d'une caisse. Un enfant l'aida à la transporter une fois remplie, sur la voiture. C'était lourd...

— Ce sont des magnétos que je vais réparer, dit-il.

Il rentra dans sa chambre et y déposa le meuble. Puis, tranquillement, il se prépara à quitter la ville. On le vit dans un garage. Il s'inquiétait du départ du commissionnaire, qui fait chaque soir le transport des marchandises par auto, entre Dieppe et Paris. La voiture était partie. On proposa à Serge de louer une voiture particulière. Il protesta. Il n'était pas encore assez riche ! Il serra la main du garagiste et prit la direction de la gare. Il tenait bien en évidence une mallette de voyage minuscule. Près de la gare, il engagea un chauffeur à le conduire. Justement, l'homme était en conversation avec deux gendarmes. Les gendarmes s'écartèrent. Serge monta dans l'auto et, s'étant fait conduire chez lui, il se fit aider pour charger le coffre-fort. Pouvait-il inspirer de la méfiance ? Il se cachait si peu. Le

taxi le conduisit à la gare du Petit-Appelville. Il le renvoya sitôt qu'il eut transporté le coffre sur le quai. Le train de Paris n'était pas annoncé ; il ne passait que deux heures plus tard. Des employés invitèrent Serge à protéger sa « marchandise » contre la pluie. « Oh ! cela ne craint rien », murmura-t-il. Le colis fut mis aux bagages et réencordé. Serge, en attendant le train, entra dans un cabaret et se fit servir un repas. Il se munit d'un billet de première et, vers dix heures, le train l'emporta vers Saint-Lazare...

C'était fête samedi pour Serge de Pontès. Il reparut dans les établissements de plaisir, où les aléas d'une longue détention l'avaient fait oublier. Il y changea quelques billets neufs. Puis, le dimanche, au matin, alors qu'il avait dansé toute la nuit, il reprit le train pour Dieppe.

Il ne tarda pas à repartir : déjà on se préoccupait de son absence insolite. Un capitaine de gendarmerie fit une perquisition chez lui. Serge y avait laissé sa photographie. Un inspecteur de police, M. de Jouanne, la reconnut. Des lettres éparpillées, un mémoire diffamatoire éclairèrent les doutes qui pouvaient demeurer. En quittant son nouveau nom et sa défrôque d'ouvrier, Serge de Lenz abandonnait les témoignages de passion que des amoureuses



Le repris de justice Macréaux, qui présenta ses papiers à Serge, fut arrêté.

adressaient à un autre lui-même. Des chemises de femmes traînaient sous les meubles. Un policier occupa la chambre.

Effondrée sur une banquette, au Kursaal, Margaret Schiedt évoquait pour les journalistes son âme des soirs tristes de Dieppe.

— Il était si bien habillé. Il avait de si belles relations. On me dit qu'il ira aux travaux forcés ; voilà qui ne va pas arranger ses mains de femme, ses mains dont il prenait tant de soins.

Elle disait encore : — Il m'a téléphoné samedi, tandis que je menais la ronde des danseuses. Il disait : « J'ai bu quatorze cocktails à ta santé. Je m'ennuie. J'ai le cafard. » Et puis, il racrocha.

J'ai éprouvé de la surprise lorsque j'ai entendu des gens honorables se gausser devant moi des tours qu'a joués un malfaiteur audacieux à la maréchaussée méfiante. Ceux-là encore s'en tenaient aux apparences ; ils ne mesuraient pas l'infamie et la sottise d'un dévoué qui, par gloriole, vient de risquer et de perdre la dernière carte de son existence.

Serge de Lenz a 39 ans. Il a déjà passé 15 ou 16 ans de ses plus belles années en prison. On pourrait croire qu'un aussi grand risque lui a rapporté une fortune. Erreur encore.



Ci-contre : Fanny Robert de Tesnacourt, l'ancienne amie de Serge.

Maints délits le firent comparaître en correctionnelle.

Il déserta et fut expédié à Biribi.



Le gentleman-cambrioleur habitait à Dieppe, dans un modeste garni où il préparait ses exploits.



Margaret Schiedt fut la dernière maîtresse de Serge, et regrette maintenant son ami aux belles mains.



Un cabaret de nuit, le Kursaal, où Marguerite et Serge aimaient à danser.

Pour mériter quinze ans de prison, Serge de Lenz a dû voler plus d'un million, cette somme étant représentée par des objets d'art. Il n'a pas touché le dixième de cette somme, soit cent mille francs. Six mille francs pour une année de prison: on conviendra que le jeu n'en vaut pas la chandelle, surtout lorsqu'on sait que la prison ne représente pas seulement la privation de liberté, mais encore le cachot, la salle de discipline et la promiscuité dégradante des préaux.

Voilà où une fausse conception de l'aventure a conduit un garçon cultivé, et qui portait un grand nom. Son père était directeur d'une banque franco-russe. Un de ses frères occupe une situation brillante. Lui-même méritait une meilleure destinée. Une mégalomanie congénitale, un besoin d'argent poussé à l'extrême en firent un déclassé. On n'a raconté l'histoire encore inconnue de son premier vol. Il avait dix-huit ans et s'était fait annoncer chez un dentiste. Il avait remis à la domestique une carte qui portait son nom et son adresse. Par l'entre-bâillement d'une porte, il aperçut un tiroir ouvert et de l'argent dans le tiroir: un billet de mille francs. Il prit le billet, se coiffa et sortit sans être gêné. Ce n'est que dans l'es-

dans le demi-monde. Fanny Robert, actrice enviée, devenue aux yeux de tous baronne de Tessancourt, devint éprise plus que de raison, de ce garçon au trouble passe. Elle lui ouvrit l'hôtel où, autrefois, au temps de sa jeunesse ardente, le Tout Paris, brillant et riche, avait défilé. Il lui prit des bijoux, les vendit. Elle lui pardonnait et rachetait ses fautes. Il ne se contentait pas d'un luxe si généreusement offert. Entre temps, il « travaillait » ailleurs, pour lui-même. Le Bottin Mondain fut sa lecture favorite. Il y cochant les noms les plus célèbres et partait pour visiter les hôtels de ceux dont il convoitait les biens. Quand il découvrait un défaut de surveillance ou une absence, il occupait les appartements déserts.

Il cambriole la maison de Mme Colette Sicy, de la vicomtesse de Barbot, du vicomte de Gourguiff, de l'actrice Lucienne Bréval, de M. d'Aramon, de la comtesse d'Andlau, du prince de Bourbon-Parme, de la marquise de Croix, de M. de Chevigné, de Mme de Saint-Alary, de cent autres. Il laisse sa carte, en souvenir, dans la maison Worth. Il veut faire croire qu'il a du goût. Son choix se porte surtout sur les objets d'or et d'argent, les statuettes anciennes, les beaux meubles, les colliers de perles. Il a ses recéleurs, des bijoutiers qu'il a dénoncés et d'autres qui ne le sont pas encore. Il reçoit dix mille francs pour des objets qui en valent trois cent mille.

On l'arrêta en février 1922, comme il venait de visiter un appartement innocupé. Il descendait les poches bien remplies.

Complaisamment, il tira vanité de ses méfaits.

— Je cambriole généralement entre midi et une heure et demie. C'est le seul moment de la journée où on puisse passer inaperçu. D'ailleurs, on n'ose pas interpellier le dandy que je suis.

Mme de Tessancourt, interrogée sur la moralité du jeune homme qu'elle aimait, le plaignit.

— Il m'a dérobé des diamants, des boucles d'oreilles en perles. C'est un garçon intelligent mais qui abuse des stupéfians et qui passe la plus grande partie de son temps autour des tables de jeu. Il a dissipé une petite fortune. Je ne puis voir en lui qu'un malheureux dévoyé, dont je déplore les turpitudes.

On exposa les objets trouvés chez lui, pour que ses victimes vinssent les reconnaître. Elles ne se présentèrent pas toutes. Il en est qui ne se plaindront jamais. Je connais, par exemple, un officier, que les hasards d'une nuit de fête mirent en relation avec Serge de Lenz. Ils se connurent dans un cercle et Serge accepta de jouer pour son compagnon. Le gain du voleur s'éleva bientôt à quarante mille francs. L'officier lui offrit de partager équitablement entre eux cette somme. Serge,

grand seigneur, refusa. Il voulait tout, sans en faire l'aveu, et comptait se rembourser lui-même. Le lendemain, il visita en effet la chambre de l'officier, qu'il avait laissé pour un instant en compagnie d'une danseuse, et reprit les quarante mille francs.

A l'audience, le gentilhomme déclassé fit piteuse figure. Il cherchait à entraîner dans l'infamie tous ceux qui avaient eu quelques rapports avec lui: la baronne de Tessancourt, l'inspecteur de police qui l'avait fait avouer, d'autres encore, qu'il chargea des accusations les plus infâmes et les plus fausses. Il fut enfin condamné le 14 février 1923, à dix ans de prison et à vingt ans d'interdiction de séjour.

L'an passé, comme je visitais la prison de Melun, on me le montra, sous le costume de droguet. On ne le connaissait plus que par son matricule et par son surnom de « La Marquise ». Pour un peu de tabac, il acceptait d'être le jouet des prisonniers. On me précisa son caractère: il édifiera ceux qui peuvent croire à la fantaisie d'un médiocre voleur. Par exemple, il avait fait passer à l'extérieur, grâce à un de ses compagnons, une lettre à Mme de Tessancourt, pour lui réclamer de l'argent. N'ayant pas eu satisfaction, il dénonça son message et le fit condamner à soixante jours de cellule. Les gardiens en faisaient un de leurs mouchards. Il cherchait à capter la confiance des prisonniers, en leur faisant miroiter ses relations et de « grosses, grosses affaires » à sa sortie de prison, puis il allait vendre leurs confidences aux geôliers. Un certain Platet, qui avait dérobé pour plus d'un million de valeur au ministère de la Guerre, était devenu son compagnon favori. Il abusa de ses secrets. Il fallut presque l'arracher à la colère d'un ancien boucher de la Villette qu'il avait injustement fait envoyer au cachot. J'ai dit que, le dimanche, il simulait la piété et était assidu au prêche. Avec les visiteurs, il jouait l'hypocrisie et paraissait pénétré de remords. Le personnel de la prison n'était pas dupe. Cependant, Serge de Lenz reçut le salaire de ses trahisons: une remise de peine de six mois. On pouvait supposer que s'il dénonçait le mal, c'est parce qu'il avait repris le goût de l'honnêteté !...

Il n'était pas sans ressources quand il arriva à Dieppe. Il pouvait compter sur la générosité des recéleurs qu'il avait menacés et avec qui il restait en contact. On dit qu'à Dieppe, il avait fait fondre dans un creuset des objets d'or et des

bijoux. Mais l'apreté de Serge de Lenz ne pouvait se satisfaire de ces miettes. Ainsi en arriva-t-il à avoir l'idée du pillage du château des Tourelles.

Un homme du meilleur monde, qui se laisse abuser par un escroc, qui est le familier d'une fille publique. Un valet de chambre qui abandonne la maison de son maître et que, au lendemain du vol, on renvoie en Angleterre. Et, au milieu de cet imbroglio, des personnages douteux qui apparaissent, Macréaux, repris de justice notoire, qui prête ses papiers au voleur.

Serge de Lenz a abattu son dernier jeu. La carte est tombée. Il a perdu. Nous le verrons défilé dans la chaîne qui part de Caen, et que l'on encage dans les cales du *La Martinière*, après escale à Saint-Martin-de-Ré. Le gentleman-cambrioleur est hélas fait de cette chair dont tous les jours s'engraissent les requins du Maroni. Voilà ce qu'il faut voir dans son aventure. Mais quelle leçon pour ceux qu'une imagination déréglée conduit encore à rêver aux lauriers d'Arsène Lupin !...

HENRI DANJOU.



La prison de Melun, où Serge de Lenz passa près de neuf ans.

calier qu'il se souvint de s'être dénoncé lui-même, en remettant sa carte. Il fut appelé chez le juge d'instruction et sa famille arrangea l'affaire. Mais il ne fut pas guéri.

On le mit dans l'obligation de s'engager lorsqu'il eut commis de menus larcins à l'École d'électricité de la rue Violet, où il eût acquis un diplôme. Il déserte. Il vole encore. Un conseil de guerre l'envoie aux travaux publics. Il casse les cailloux sur les routes. Pour les dévoyés à viscope, il devient « la même Marquise ». La guerre survient et une citation le réhabilite. L'a-t-il méritée? On m'a affirmé que non, mais ce n'est pas mon affaire. Il déserte encore, est repris; il recommence jusqu'à ce qu'il soit réformé. Il ne reprend sa liberté que pour voler: il est condamné pour la septième fois, en 1919, à cinq ans de prison, puis amnistié.

Le monde où nous vivons n'est déjà plus le sien. Il ne le traverse que pour le quitter bientôt, menottes aux mains et crâne rasé. Cependant, dans le court intervalle de son séjour parmi les hommes libres, à tout le moins parmi les hommes en liberté, il porte beau. On le voit dans les bars de Montmartre où se réunissent les dévoyés que la drogue contamine. C'est aussi un adepte de la cocaïne, de l'héroïne, deux poisons qui ajoutent à sa perversité lucide. Il a des qualités de séduction incontestables; il en use pour conquérir le cœur d'une sexagénaire fortunée, qui avait fait beaucoup parler d'elle



La voiture à bras qui servit...



... au transport du coffre-fort.

FAITS DIVERS

Le premier « maître »



Cet illustre Don Juan, d'origine algérienne, se nommait Jacques El Egemi.

Alexandrie (de notre correspondant particulier).

DANS le crapuleux quartier du Guineh, à Alexandrie, vivait, parmi tant d'autres prostituées étrangères, une jeune femme, « une nouvelle installée », Adolfine Leroi. Originaire de Reims, Mlle Leroi, encore toute jeune fille, avait été séduite et quitta le toit paternel sous lequel elle avait reçu une excellente éducation. Elle débarqua clandestinement à Alexandrie en 1928. Elle avait alors vingt-deux ans et était d'une certaine beauté.

Dans les premiers temps, elle « faisait » certaines pâtisseries et brasseries et avait réussi à s'assurer un certain nombre d'amis qui lui témoignaient une touchante sympathie. Rien ne troublait sa quiétude ni la monotonie de son existence... lorsqu'un jeune homme vint, un jeune homme de bonne famille, et ce fut l'événement fatal.

Cet illustre Don Juan, d'origine algérienne, se nommait Jacques El Egemi, âgé de 25 ans, travaillait dans une maison de commerce et vivait de modestes appointements.

Adolfine ne se fit pas beaucoup prier pour se mettre en ménage avec son amant et pour « travailler » dans l'intérêt commun. Elle accepta même de quitter la modeste pension qu'elle occupait depuis son arrivée pour s'installer au quartier du Guineh où la ville et le port jettent tout un monde étrange, mais où elle arrivait à faire, certains jours, d'importantes recettes.

Jacques s'installa avec sa « régulière » et coula avec elle des jours heureux et méprisables. Cependant, Adolfine fit la connaissance d'un Maltais, fils du tenancier d'un bar égyptien du voisinage...

Quelques temps après, El Egemi dut se rendre à la réalité et voir dans cette nouvelle connaissance autre chose qu'un ami de passage. La source de ses revenus les plus clairs allait lui échapper. La haine et la jalousie s'en mêlèrent. Des scènes d'une violence extrême se succédèrent et les coups tombèrent drus sur la malheureuse.

La situation devenait intenable. Adolfine, à bout d'arguments, chassa Jacques en même temps qu'elle avertissait son nouvel amant de la brutalité de son premier protecteur et qu'elle le suppliait de l'en débarrasser.

Les deux hommes se rencontrèrent. Le Mal-

tais se fit menaçant. El Egemi, d'un caractère lâche, consentit à lui céder la femme pour éviter une querelle qui tournerait à son désavantage. Il se retira donc, abandonnant Adolfine à un intrus plus fort que lui... Mais il ne s'attarda pas à se lamenter sur l'inconstance des femmes ; il rumina bientôt un plan de vengeance.

L'autre soir, donc, il se rendit chez son ex-maîtresse, lui reprocha d'avoir poussé son nouvel amant à l'attaquer et lui demanda de reprendre la vie commune. Adolfine, qui n'avait pas encore oublié le martyre des derniers temps, lui cracha sa haine et lui intima l'ordre de décamper.

La fureur de El Egemi ne connut plus de bornes ; il la menaça, la roua de coups, mais rien n'y fit. A bout de ressources, il sortit de sa poche un revolver et fit feu à trois reprises. La malheureuse femme poussa un cri et s'éroula comme une masse, baignant dans son sang.

Au bruit des détonations, les voisins accoururent et alertèrent la police. El Egemi, hébété, tenait encore le revolver dans la main. Il fut arrêté et conduit au poste. Quant à la malheureuse Adolfine, elle a été transportée, sans connaissance, à l'hôpital, où elle expira dès son arrivée.

Après l'autopsie du cadavre, la pauvre Adolfine Leroi a été inhumée. Quelques-unes de ses amies, tristes et lamentables compagnes, ont suivi le convoi funèbre, les larmes aux yeux...

...Encore une qui ne caressera jamais plus le rêve de retourner, un jour, vivre tranquillement de modestes rentes, dans son beau pays de France!

Jacques El Egemi, qui aurait pu demeurer un modeste mais honnête employé, passera



Adolfine Leroi « faisait » les pâtisseries et les brasseries d'Alexandrie.

prochainement devant la cour d'assises pour répondre de son crime infâme. Il ne semble pas encore se douter qu'il vient de briser le cœur d'une mère et de souiller l'honneur de sa famille.

Les conséquences de son inconscience et de sa paresse le conduiront au baigne ou à l'échafaud. Dans son cachot, où nous l'avons visité, il semble abattu et prostré ; une loque humaine, pitoyable, rongée déjà par les remords.

HAL-NAG.



Adolfine fit bientôt la connaissance d'un Maltais, fils du tenancier d'un bar égyptien du voisinage, et qui ne tarda pas à devenir son nouveau « maître ».

L'HINDOU HAMID KHAN ramène l'affection et le bonheur.



« Mon mari était très indifférent envers moi depuis quatre ans et me délaissait complètement. Je suis allée consulter M. Hamid Khan, qui m'a promis d'influencer mon mari et, en effet, ayant suivi les indications qu'il m'a données, mon mari a changé et m'est revenu tout à fait. Je suis maintenant très heureuse, et tous les mots que je trouverais ne pourraient exprimer ma gratitude envers M. Hamid Khan. » Signé : F. JANIN, rue Mouge.

1- Il prédit l'avenir d'une façon précise; 2- Il lit vos pensées et répond d'une façon remarquable à toutes questions; 3- Il donne les remèdes aux ennuis, aux désespoirs et aux malheurs de toutes sortes.

Consultez-le de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 19 h. 30. Consultation : 100 fr. 8, Av. Friedland (2^e étage), Carnot 24-00.

VOS SEINS, MADAME, auront une jeunesse éternelle si vous employez la CREAM GIVRYL, nouveau traitement scientifique d'un pharmacien biologiste diplômé. Rien à absorber. En vente : toutes pharmacies, bonnes maisons et aux Laboratoires Givryl, 16, rue Tolosane, Toulouse. LE TRAITEMENT : 70 Frs CONTRE MANDAT-POSTE.



Pas de rhumes l'hiver, avec le Petit Pain de Tortosa

SEC DE RÉGLISSE D'ESPAGNE DIGESTIF ET PECTORAL RÉGLISSERIE DAUPHINOISE, VALENCE (DROME)

LE BONHEUR...! POUR VOUS!

Depuis 4000 ans les Sages de la Chine enseignent que



FOU-YU CE BIJOU TALISMAN DE JADE

attire le bonheur sur ceux qui le portent

Pendentif ou Pince 50 fr Argent 65 fr 125 fr Or 150 fr

Ch. OUDIN Joaillier 17, AV. DE L'OPÉRA, PARIS

IMPORTATION DIRECTE NOTICE FRANCO SUR DEMANDE

5.000 PHONOS GRATIS

à distribuer aux lecteurs ayant trouvé la solution et se conformant à nos conditions. Remplir les tirets par des lettres, de façon à obtenir 4 prénoms, et en prenant la 3^e lettre de chaque prénom, vous obtiendrez le nom d'un maréchal. Lequel? Adresses directement votre réponse à Phonos ANGELUS, 22, rue des Quatre-Frères-Beignot, Paris (15^e).

Joindre une enveloppe timbrée à 0,50 portant votre adresse

Achetez chaque JEUDI: Le Numéro 0,50

LE CRI SPORTIF



Journal gai satirique vivant.



A TITRE DE RÉCLAME au prix de la main-d'œuvre nous livrons une montre pour : Soignée, garantie 5 années Rien d'avance. Revenez de suite. Nos envois sont faits contre remboursement.

Magasin E. A. VICTOR, section D., rue Amélie - PARIS - XI^e



NOUVEAU COURS PRATIQUE d'Hypnotisme et de Suggestion L'INFLUENCE PERSONNELLE sur les autres et à distance

par le Professeur R.-J. SIMARD

Un volume illustré franco recommandé 22 francs

TRAITE DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE

Un fort volume illustré franco rec. 33 francs Librairie ASTRA, 12, rue de Chabrol, 12, PARIS (X^e)

AVIS

Le Détective ASHELBE reçoit tous les jours de 4 à 7 heures.

34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ETRE GUERRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort long-

temps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à :

E. J. WOODS, Ltd, 167, Strand (219 CA) Londres W. C. 2

L'ÉGARÉ



A Limay, le champ où fut retrouvé le cadavre de la petite victime.



L'enfant gisait sur la terre molle, un foulard serré autour du cou.



(De notre envoyé spécial).

DANS cette atroce histoire, les épisodes qui se sont succédé durant une semaine avec un enchaînement si angoissant sont si nombreux qu'on ne saurait, s'il fallait détacher l'un d'eux pour son intensité pathétique, lequel choisir et porter au premier plan.

Tout est si affreux, dans ces deux crimes commis à quelques heures d'intervalle, ce père étranglant sa femme, ce père étranglant son enfant, et dans cette fuite de l'homme égaré, entraînant avec lui l'autre enfant, que rien, dans les annales judiciaires de ces vingt dernières années, ne saurait atteindre au tragique de ce drame effroyable.

J'ai entendu, dès le début de cette affaire, alors que sous le coup de l'émotion qui suivit la découverte des deux horribles crimes, on imaginait que leur auteur, obéissant jusqu'au bout à une furieuse attraction du meurtre, avait tué son second fils, puis s'était fait justice, j'ai entendu prononcer le nom d'une affaire qui, elle aussi, eut, en son temps, un profond retentissement : la tragédie de Vals-les-Bains où toute une famille avait été, par le père qui s'était tué ensuite, massacrée à coups de marteau.

Une certaine analogie pouvait, en effet, à première vue, apparenter les deux affaires : même absence de mobile, même honorabilité des victimes, même soudaineté du drame. Une chose pourtant différenciail déjà l'extermination de la famille Pascal de l'extermination partielle de la famille Siavy.

A Vals-les-Bains, on devinait l'accès de folie furieuse que rien n'a pu contenir, le geste du dément qui frappe sans relâche et que, peut-être, chaque coup porté rend plus frénétique. L'homme, semant tout à coup la mort autour de lui, n'avait pas eu le temps de se ressaisir et de réfléchir à l'horreur de son geste. Il n'y avait pas alors cette succession de faits, ces rebondissements, cette méthode qui caractérisent le cas du fourreur Marcel Siavy.

Si tant est que l'on puisse admettre chez ce bon mari, chez ce père attentif, chez ce travailleur honnête, mais surmené et soucieux, la crise subite, la fêlure, l'égaré qui, tout à coup, font de lui un meurtrier, on peut expliquer le drame de la rue des Petits-Champs. On peut expliquer le geste de l'homme excédé, fatigué, sugges-

tionné, et qu'une secrète et implacable neurasthénie conduit vers les idées et les actes de mort. Mais si aventureux qu'il soit de chercher un semblant de logique dans un domaine où la raison n'est plus maîtresse d'elle-même, on eût mieux compris que l'étrangleur allât, après avoir tué sa femme, tuer l'enfant qui se trouvait près de lui et que la mère, déjà râlant, appelait d'une voix si désespérée :

— Jeannot ! Jeannot !...
Or, Jeannot, l'aîné des deux jeunes enfants du fourreur, témoin du premier crime, est vivant. C'est son frère cadet, Roger, « Poulicou », comme l'appelaient ses parents, qui, ignorant tout du drame de la rue des Petits-Champs, fut arraché à la tendresse de sa grand-mère, pour trouver la mort, près de Mantes, entre les mains du meurtrier.

Et voilà où, dans cette inexplicable tragédie, apparaît le point culminant de l'inexplicable. Voilà par où, quels que soient les ressorts du crime de la rue des Petits-Champs, l'abominable crime de Limay débordé les limites d'une enquête judiciaire et rejoint ces régions inexplorées de l'âme humaine qu'aucune science n'arrivera peut-être jamais à atteindre. Et si tant d'autres éléments douloureux et déconcertants n'entouraient l'étranglement du petit garçon sans défense, au bord de la Seine, tandis que son frère flâne tout près sur le chemin de halage, ce drame, à lui seul, suffirait à porter le cas du fourreur Marcel Siavy à un degré de mystère qui, sans doute, ne sera jamais dépassé.

■ ■ ■

J'ai suivi, depuis une semaine, toutes les phases connues de cette tragédie sans exemple. J'ai essayé aussi, autant que les témoignages jusqu'alors accessibles pouvaient le permettre, d'éclairer les régions les plus secrètes du drame. Jamais sans doute je ne retrouverai d'aussi poignantes minutes que celles de cette enquête où je

C'est avec un pilon que le fourreur frappa sa femme avant de l'étrangler, et de s'enfuir avec son fils Jean.

On s'accordait à faire l'éloge de cette famille en apparence heureuse.

Effondrée, la malheureuse grand-mère se rend au commissariat du Palais-Royal.



sentais, à chaque pas, malgré de rares lueurs, se refermer l'énigme toujours pressante de la vieille machine humaine, si fragile, si vulnérable, toujours à la merci des chocs les moins prévisibles.

On épiloguera longtemps encore sans doute sur le cas de Marcel Siavy. La justice des hommes essaiera de jouer sa chance, puisque le hasard lui a livré vivant l'homme égaré qui n'a pas su, qui n'a pas pu mourir. Mais que pourra-t-on conclure, lorsque le voile un moment soulevé sera retombé, et qu'on ne pourra plus que rêver avec révolte et angoisse aux forces obscures de la destinée et aux marionnettes subitement tragiques que deviennent les hommes en apparence les plus sains et les plus paisibles ?...

Que n'a-t-on pas dit sur Marcel Siavy, père de famille exemplaire, travailleur tenace, commerçant scrupuleux ?

J'entends encore ses proches, ses amis, sa concierge, dont la stupeur n'est pas apaisée, me faire l'éloge de cet homme deux fois criminel :

— Pas de père plus attentif pour ses enfants qu'il chérissait, pas de mari plus tendre pour cette femme qu'il ne trouvait jamais assez heureuse, pas de patron plus rempli de bonté pour ses employés qu'il commandait avec ménagement.

Mais tous pourtant ajoutent, non pour doser l'éloge, mais pour essayer de trouver dans leurs souvenirs quelque chose qui puisse annoncer l'explosion subite et cruelle qui couvrait sous tant de douceur et de bonté :

— C'était un triste et un préoccupé. De fait, cette tristesse, ce malaise secret du cœur, Marcel Siavy les tenait en lui depuis toujours. Il faut, pour en découvrir l'origine, remonter jusqu'à son enfance. Enfance sans joie. Le père de Siavy s'est remarié. La belle mère n'est point tendre pour ce fils d'un autre lit. Il est à l'écart



La foule bouleversée stationne devant le magasin de la rue des Petits-Champs.



M. et M^{me} Girard, concierges de l'immeuble, étaient aussi des amis des Siavy.



des autres enfants et en souffre cruellement. Le garçon doux et timide aurait besoin d'affection. Il en est sevré. A douze ans, n'y tenant plus, il fuit ce foyer où il fait presque figure d'intrus et va se réfugier chez sa grand-mère. Puis, à quatorze ans, à l'âge où on peut l'employer, il commence son apprentissage de fourreur. C'est dans le travail, dans un travail toujours plus acharné qu'il grandira, qu'il cherchera à oublier l'affection qui manqua à ses jeunes années.

Il n'oubliera pas pourtant. Le souvenir de sa triste enfance hante ce garçon soucieux. Il en parle souvent, avec amertume, avec révolte.

— Si jamais, disait-il, mes enfants devaient devenir aussi malheureux que je le fus, je préférerais les supprimer.

Phrase terrible quand on la rapproche de la crise qui l'amena à supprimer l'un d'eux. Et cette phrase qu'il répète souvent, il la prononce encore, quelques semaines avant le crime, au cours d'un repas, chez des amis.

— Vous ne pouvez pas savoir, ajoute-t-il, ce qu'est le souvenir d'une enfance malheureuse comme la mienne.

Siavy grandit. Sa vie est partagée entre son apprentissage de fourreur et la tendresse qu'il porte à sa vieille grand-mère. Puis, chez Révillon, où il est employé, il fait connaissance d'une autre employée, Adrienne Marzas, d'un an plus âgée que lui. Quelques jours avant la guerre, il l'épouse. Il a vingt ans.

Il est de santé fragile. La mobilisation l'envoie comme infirmier à l'hôpital Villemin. Mais, en 1917, on doit l'hospitaliser au sanatorium de Champrosay où peu à peu ses forces renaissent. La fin des hostilités le trouve prêt à reprendre ses occupations avec un courage et un acharnement qui ne font que grandir, apparemment remis du mal qui avait paru menacer irrémédiablement sa santé.

Et le voici, au bout de huit ans, en 1926, installé à son compte, rue des Petits-Champs. Il a deux enfants à élever, bientôt quatre employés sous ses ordres. Il se jette à corps perdu dans le rude combat de la vie. Mais il y a, semble-t-il, une sorte de déséquilibre entre l'ardeur tenace de ce travailleur et ses forces morales. Ce courageux est un faible. Ce volontaire est un inquiet. Tout lui fait peur. Même lorsque ses affaires sont prospères, il tremble qu'elles ne périssent. Même lorsque le bonheur règne en son foyer, il redoute la

L'ÉGARÉ

malchance qui réduira les siens à la misère. Il sait bien que son effort dépasse sa puissance physique. Il est obsédé par l'idée de ne plus pouvoir soutenir le combat, de succomber et d'entraîner ainsi, par sa disparition, la ruine du ménage. Cette femme qu'il a tant choyée, ces enfants qu'il chérit, surtout le cadet dont l'état de santé lui a déjà donné tant d'inquiétude, que deviendraient-ils, tous, après sa mort ?

La fin de l'année 1930 le trouve dans un état de grande dépression morale. Les affaires déjà vont moins bien. Les symptômes de la crise économique qui va tourmenter le monde se font sentir. Siavy, rongé de soucis, affaibli par le surmenage, glisse déjà vers cette pente où le guette le démon des pires pensées.

Mais il réagit et passe, en détournant la tête, au bord du gouffre. Il rassemble ses forces et repart à l'assaut. On le voit de bonne heure aller à son atelier, rue des Petits-Champs, et le quitter tard le soir, avec sa femme, pour remonter à l'appartement de l'immeuble voisin où les attend le petit Jean. L'autre fils, Roger, est à Verneuil chez sa grand-mère. On l'a opéré de l'appendicite. Il est chétif. Le médecin a conseillé qu'on le laisse à la campagne.

Siavy a encore trop compté sur sa résistance physique. La fatigue, l'abattement qui l'avaient saisi, l'an passé, le reprennent, aggravés du souci d'affaires plus difficiles. Certes, la sécurité de sa maison de commerce n'est pas en péril. De grands magasins continuent à alimenter de travail l'atelier de la rue des Petits-Champs. Mais il faut fournir un gros effort pour un profit bien modeste. Pour acquitter le prix de la maison de Verneuil, il a dû contracter un emprunt hypothécaire de quarante mille francs... Les frais nouveaux, les bénéfices qui diminuent, tout cela fournit au fourreur des sujets d'obsession. Il devient taciturne et le moindre incident l'affole. Un différent survenu entre ses employés se transforme dans son esprit en drame menaçant pour son commerce. Il travaille plus que jamais d'arrache-pied. Mais son désir secret est d'en finir avec cette maison, devenue trop lourde à ses épaules, de s'évader, de rentrer dans le rang. Il voudrait tout liquider et redevenir l'ouvrier estimé qu'il était avant de s'établir à son compte. Sa femme s'oppose à ce projet, inquiète à la pensée de restreindre son train de maison. Mais lui ne pense qu'à cette liquidation dont il rêve comme d'une délivrance.

Liquider, s'évader, même par la mort, voilà, sans doute, l'idée qui, depuis des semaines, torturait Marcel Siavy. Voilà, sans doute, aussi la hueur qu'il est jusqu'à maintenant permis d'entrevoir dans les ténèbres de cette affreuse tragédie. Et qui sait si, à ce conflit entre les deux époux, ne s'en était pas greffé un autre plus trouble encore : celui du départ subit d'une des employées de la maison qui, depuis quelque temps, se conduisait en directrice à l'atelier et d'une lettre anonyme dénonçant Siavy comme étant l'amant d'une jeune employée de sa maison.

Ah ! comment juger, sur les apparences, l'accord d'un ménage, quand, parfois, tant de conflits intimes, tant de remous se cachent sous les eaux les plus calmes... Ménage modèle à la surface, sans doute, mais miné en-dessous par le soupçon, par des scènes injustifiées, par des soucis sans nombre.

Le jour de la Toussaint, Siavy, sa femme et le petit Jean se rendent au cimetière sur la tombe d'une tante. Pathétique pèlerinage



Dans cet hôtel de Bressuire, Siavy et son fils Jean passèrent une dernière nuit.

et qui fut sans doute le prélude du drame. Soudain, Mme Siavy dit à son mari :

— Ah ! pourquoi nous faire tant de tracas ! Comme nous serions mieux, près de tous ces morts, sous ces pierres.

— Et nos petits...

— Ah ! oui, s'il n'y avait pas eux...

Siavy, en rentrant chez lui, a une syncope.

Quatre jours après, on découvrait, gisant sur la terre fraîchement foulée d'un champ de Limay, la gorge serrée dans un cache-col bleu-gris, un enfant, inerte et pâle, aux yeux ouverts et sans vie...

Je vois encore, dans son bureau de la gendarmerie de Mantes, le capitaine Robert, tenant dans ses mains les petits souliers de l'enfant étranglé. De petits escarpins vernis à nœuds de soie, maculés de glaise. L'officier regardait aussi la pendule de la cheminée. Il était deux heures de l'après-midi. Un peu plus de douze heures qu'on avait trouvé le petit mort.

— Je ne crois plus, dit le capitaine, qu'un coup de téléphone venant de la famille nous prévienne maintenant. Je l'aurais déjà reçu. Tant que l'identité de cet enfant ne sera pas connue, on ne peut espérer rien de plus.

Je m'en fus, ce jour-là, rôder autour du champ tragique. On voyait encore sur la terre molle, près de deux gros choux-fleurs humides de rosée, les traces profondes de deux genoux d'homme qui, près de la victime, avaient pesé sur le sol. Une brume frileuse noyait l'horizon et glissait, comme un voile diaphane, au-dessus des eaux lisses de la Seine.

Que d'événements depuis cette minute jusqu'à l'heure où m'apparurent, à quatre cents kilomètres de là, par un matin mouillé de pluie triste, les visages des deux survivants de l'atroce tragédie — Siavy, l'homme errant, deux fois assassin — et son fils Jean, insouciant, planté devant la cage aux poules de la gendarmerie de Bressuire.



On connaît l'enchaînement des faits : la découverte, rue des Petits-Champs, grâce à la démarche inquiète d'un parent, de la femme de Siavy, étranglée elle aussi comme son fils Roger. La fuite errante du fourreur entraînant par les routes, par les champs, l'autre enfant, Jeannot, que les mains de l'étrangleur avaient frôlé sans oser, cette fois, accomplir le geste monstrueux.

Ce que je voudrais évoquer ici, dans cette suite d'événements dramatiques, c'est d'abord la scène poignante qui se déroula jeudi soir dans la loge de Mme Girard, concierge du 43 de la rue des Petits-Champs... Troublée, elle aussi, par la concordance du signalement donné par les journaux de l'enfant étranglé avec celui du plus jeune fils des Siavy, inquiète de ne pas avoir revu le fourreur depuis mardi matin, Mme Girard avait expédié à Mme Marzas, la grand-mère de Verneuil, un télégramme ainsi conçu :

Avez-vous vu M. Siavy, Roger est-il avec vous ? Attends réponse.

Mme Marzas accourut par le premier train et se rendit, 43, rue des Petits-Champs, Mme Girard avait, entre temps, appris par un cousin du fourreur, M. Bodier, la confirmation de ses craintes : le petit mort de Limay était bien le plus jeune des enfants Siavy. On devine avec quels ménagements la concierge apprit à la malheureuse grand-mère la terrible nouvelle.

— J'avais un pressentiment, dit en sanglotant Mme Marzas, en confiant Roger à son père. Marcel était si triste quand il est venu réclamer l'enfant...

Elle achevait à peine sa phrase, quand un inspecteur pénétra à son tour dans la loge.

— Nous venons, dit-il, de perquisitionner dans l'appartement de Siavy. Sa femme y a été trouvée, tombée du lit, étranglée, elle aussi, comme son fils...

Mme Marzas leva la tête, voulut parler, puis s'effondra sans connaissance. On la transporta inerte, sur le lit de la loge.

— Alors, finit-elle par dire dans un souffle, il aura tué l'autre, aussi, le petit Jean...

L'autre...

Ce fut la torturante pensée qui de jeudi à samedi hanta tous les esprits. Depuis longtemps, une aussi grande angoisse n'avait, à l'occasion d'un fait-divers, pesé d'un poids si lourd sur le cœur du public. Dans on ne sait quel accès de démence, un homme avait étranglé sa femme et l'un de ses fils. Et cet homme, accompagné de l'autre fils, avait disparu. Étaient-ils morts tous deux, l'enfant et le tortionnaire ? Ou bien étaient-ils vivants ? Le fou redevenu lucide s'était-il ressaisi ? Plus les heures passaient, et plus l'espoir de retrouver vivant le malheureux petit garçon s'accroissait.

Des gendarmes le retrouvèrent samedi soir tenant la main du misérable père, dans le département des Deux-Sèvres...

— C'est moi, dit l'homme errant, Siavy, le meurtrier recherché. Mais ne parlez pas de ça devant mon fils, il ne sait rien...

Autant que l'on puisse en juger, à travers les premières déclarations du fourreur, il semble bien que l'effroyable aberration dont cet homme fut saisi pendant toute une journée ait cessé d'agir mardi soir, aux premières heures de la nuit. Le monstrueux mécanisme qui soudain s'était déclenché en lui, le matin, et l'avait amené, par deux fois, à étrangler, s'était soudain cassé. Les réflexes de mort n'avaient plus joué.

L'homme qui avait eu l'atroce courage d'étrangler sa femme, presque devant son fils, et de lui dire :

— Habille-toi, ta mère est malade, nous allons chercher ta grand-mère et le médecin.

L'homme qui quelques heures plus tard retrouvait la force d'étrangler son plus jeune enfant, et de dire à Jean, inquiet de ne pas revoir Roger :

— Ton frère n'a pas été sage, je suis allé le donner aux gendarmes.

Ce même homme errait alors, sous la pluie, son fils vivant à la main.

— J'ai voulu, a-t-il dit, après son arrestation, lui faire subir le même sort qu'à l'autre. Je n'ai pas pu. J'ai retrouvé mon cœur de père. Alors, exténué, je me suis arrêté sous un arbre, dans les champs, et je n'ai plus songé qu'à le couvrir, qu'à l'abriter, qu'à le protéger. Je l'ai couvert de ma veste, du pan de mon pardessus. Et nous avons dormi là, blottis l'un contre l'autre...

Ah ! l'inoubliable image ! Fouillez vingt années de faits-divers et de mémoires judiciaires, et vous n'en trouverez point d'aussi déchirante. Quelles pensées, quels rêves, quel cauchemar ont tourmenté cette nuit-là cet homme deux fois meurtrier près de l'enfant endormi qu'il n'avait plus la force de tuer à son tour ? A-t-il, quelques secondes, essayé de faire rejouer le mécanisme brisé, a-t-il tendu la main et senti soudain son bras trop lourd, ses doigts inertes ? Le saura-t-on jamais ?

Après, peu importe.

Même avec ses derniers cent sous dans sa poche, je crois que l'homme égaré, traqué par surcroît, n'aurait pu commettre un troisième meurtre. Eût-il, si les gendarmes ne l'avaient point arrêté, confié l'enfant vivant à la personne qui, dans les Deux-Sèvres, avait eu en pension le petit Roger ?... Se serait-il tué ensuite ? La Justice tient-elle au hasard de quelques heures le privilège d'avoir Siavy vivant ? C'est possible, mais ce n'est pas certain.

Siavy, menottes au poignet, est extrait de la maison d'arrêt de Bressuire.



Voici, en tous cas, Siavy prisonnier. Qu'on prenne le temps de fouiller l'âme de ce misérable, jamais la parole de l'évangile : *Ne jugez pas*, ne fut plus à méditer.

■ ■ ■

Nous étions quelques-uns, l'autre matin, derrière les inspecteurs Moreux, Barral et Schmidt, venus de Paris pour chercher Siavy, à monter vers la maison d'arrêt de Bressuire, dont on apercevait, au loin, le triste donjon dressé dans l'aube grise et pluvieuse. Des coqs chantaient. Une odeur de pain chaud qui montait des caves du boulanger se mêlait à l'âcre saveur du brouillard.

Un autre personnage s'était joint à notre petit groupe : M. Giovanelli, le beau-frère du fourreur.

Je l'entendis s'informer auprès des inspecteurs :

— Croyez-vous que les gendarmes n'ont rien dit au petit Jean ?

Car l'enfant qui depuis quatre nuits dormait près de son père avait reposé cette nuit-là à la gendarmerie, à vingt mètres de la prison. On le réveilla vers huit heures. Il apparut bientôt, les joues fraîches sous sa casquette de drap gris, souriant à la vue de son oncle.

— Nous rentrons à Paris tous les deux, lui expliqua M. Giovanelli. Ton papa reste ici pour ses affaires. Tu comprends ?

— Bon. Et maman ?

— Elle est bien malade, mon chéri.

L'enfant ne se doutait de rien.

Pourtant plus tard, comme son oncle discrètement l'interrogeait, le petit se souvint d'avoir, à travers la porte entr'ouverte, entendu sa mère l'appeler, puis peu après l'avoir aperçue, gisant, le front en sang, près du lit. Mais son père, à ce moment, l'emmena, disant qu'ils iraient chercher la grand-mère et le docteur. Ils partirent pour Verneuil en taxi. Il ne pensa plus à ce qu'il avait vu, tout au plaisir de ce voyage imprévu.

— Mais tu n'as pas trouvé curieux que ton père t'emmène ainsi en voyage, sans ton frère, sans ta maman ?

L'enfant réfléchit, puis :

— Si, mais je crois que papa est un peu fou.

Ils sont tous les deux maintenant assis dans l'un des wagons du train qui ramène, dans un compartiment réservé, Siavy à Paris.

Bribe par bribe, avec précaution, l'oncle essaye de tirer les souvenirs de l'enfant sur ses journées tragiques.

Plus loin, à l'avant du train, le père, les poignets liés par des menottes, ses mains d'étrangleur cachées dans ses manches, le col de son pardessus marron relevé sur ses joues mal rasées fait à mi-voix aux inspecteurs les premières confidences.

Je l'entends dire :

— Mardi matin, j'allais dans la cuisine pour préparer, comme j'en avais l'habitude, le petit déjeuner que je portais à ma femme tous les matins, dans son lit. J'aperçus sur une table le pilon... L'idée de m'en servir ainsi que d'une arme me traversa la tête. Jean dormait. J'allais auprès de ma femme. Je frappai. Elle appela mon fils, Jean se réveilla et cria : « Qu'est-ce qu'il y a, maman ? » Je vins près de la porte et lui dis : « Ce n'est rien, ne te dérange pas. Maman

est simplement souffrante. » Alors, comme ma femme avait glissé sur le sol, je l'ai étranglée... A Verneuil, où nous arrivâmes en auto, on me confia Roger... Pour que mes enfants passent une bonne journée, je les emmenai dans les champs. Ils jouèrent jusqu'au soir, jusqu'au moment où, voyant le petit Roger s'écartier, dans un champ, je le suivis pour l'étrangler...

Il parle, comme s'il marmonnait une prière, puis soudain sa voix faiblit, se perd... Ses pensées bousculées ne s'ordonnent plus ou s'estompent. La tête vide, le cerveau torturé par le remords, il regarde, prostré, l'œil fixe, fuir la campagne rousse et rayée de pluie.

Dans le couloir du wagon, des curieux passent et repassent devant les vitres du compartiment et dévisagent le prisonnier. Il y a là des femmes, des enfants. Des femmes dont l'une d'elles rappelle la haute silhouette de l'épouse étranglée, à l'heure du café au lait, dans sa chambre. Des enfants à peine plus âgés que le petit « Poulicou » étranglé, lui, dans la solitude d'un champ, près de la Seine.

L'homme parfois croise son regard avec tous ces regards tendus vers lui.

Il y a une telle disproportion entre son apparente placidité et l'horreur de ses forfaits qu'on se demande avec angoisse s'il y a là un dément lucide, ou, s'il n'est plus fou, quelle forme de folie s'empara pendant une journée de ce petit homme au teint mat, aux yeux noirs, au nez mince dans un visage creusé par la fatigue.

— Je suis un misérable, balbutie-t-il, j'adorais ma femme. J'adorais mes enfants. Et depuis trois jours que j'essaie de pleurer, je n'y arrive pas.

Il sanglotera pourtant quand son beau-frère, magnanime, viendra l'embrasser.

Si, pendant un certain temps, cet homme excédé et surmené, obsédé par la hantise de l'extermination totale de sa famille, s'est trouvé privé de raison, si le réveil s'effectue maintenant comme une brume qui lentement se dissipe, par quel atroce remords ne doit-il pas être déchiré !

Pitoyables, les inspecteurs desserrent les bracelets d'acier qui meurtrissent ses poignets. Harassé, inerte, Siavy laisse tomber sa tête contre le drap de la banquette.

Au fond, quel est ce prisonnier que les policiers ramènent vers Paris, vers la justice des hommes ? Le père de famille affectueux et inquiet, le mari tendre et tracassé par des scènes injustifiées, le commerçant probe et soucieux, ou bien l'étrangleur tragique qui, par deux fois, fit d'un foulard un nœud de potence — ou bien un autre, l'égaré mal évadé de son sanglant cauchemar et qui vainement cherche à comprendre par quels abcès imprévisibles, par quelles soudaines fêlures s'écroule une destinée humaine.

Marcel MONTARRON.

M. Giovanelli, beau-frère du meurtrier, est allé rechercher à Bressuire le petit rescapé.

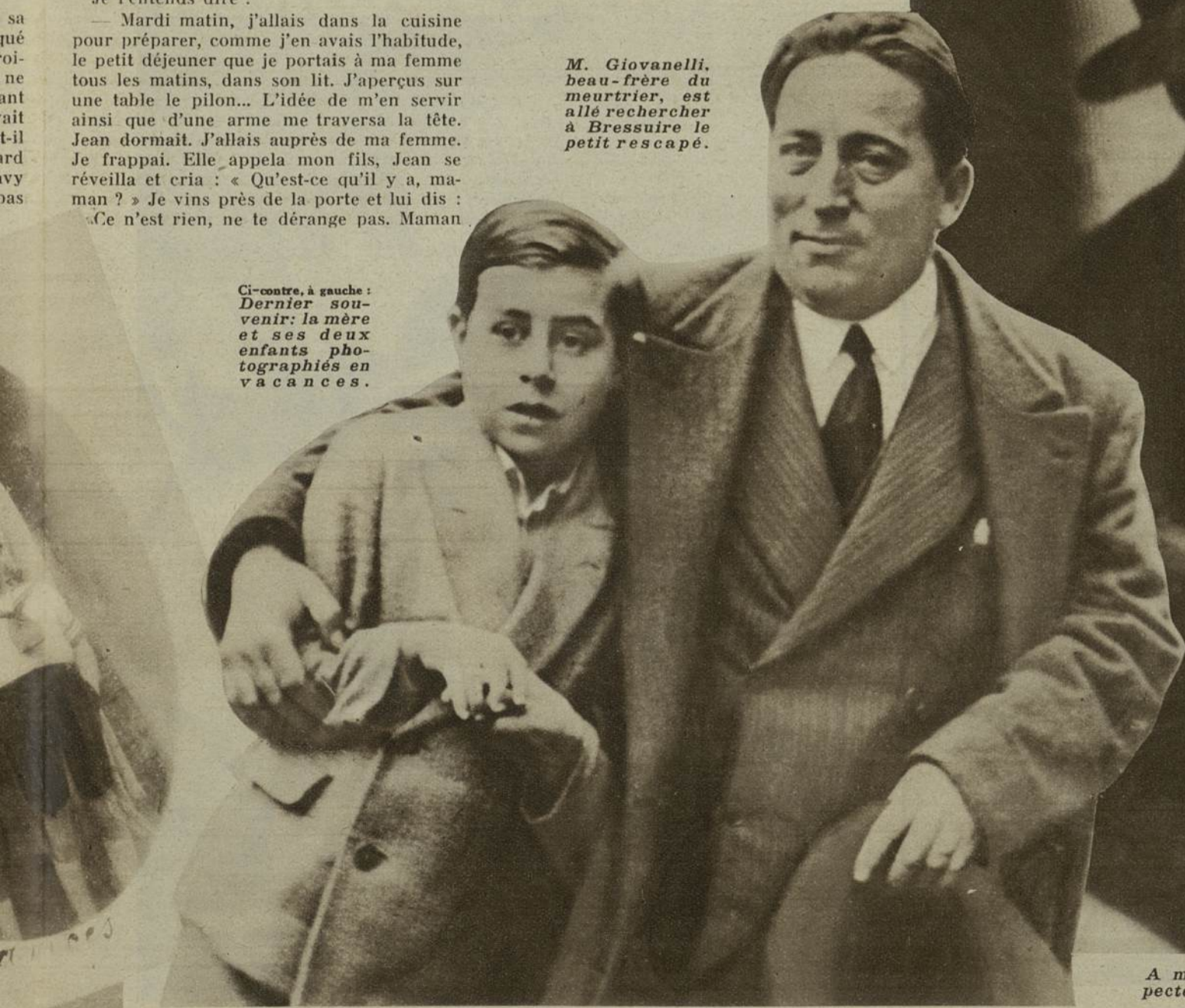


La foule, dans la gare de Bressuire, regarde partir le père et mari étrangleur.



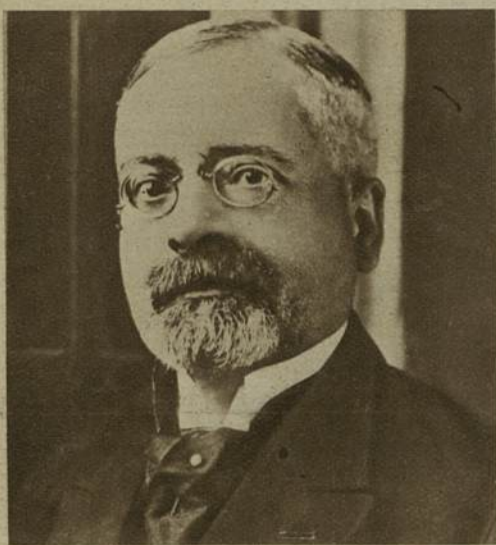
A mi-voix, dans le train, Siavy fait aux inspecteurs le récit de ses deux horribles forfaits.

Ci-contre, à gauche : Dernier souvenir : la mère et ses deux enfants photographiés en vacances.



PETITES CAUSES

Une mère



Le président Barnaud, qui dirigea les assises où comparut Juliette.

Pour une fois, nous ferons exception à la règle et nous ne donnerons pas son nom.

Le nom de cette petite fille, de cette toute jeune femme dont les jurés de la Seine ont eu pitié, qu'ils ont acquittée, non pas seulement parce qu'elle était plus malheureuse que coupable, mais parce que peut-être, après tout, elle n'était pas coupable.

Un prénom suffira : Juliette. Dix-sept ans, une gosse que la charité pieuse de quelques amis, à défaut d'une tendresse familiale absente, a suivie dans cette douloureuse audience, succédant à cinq mois de détention ; cinq mois passés à St-Lazare pour cette enfant de la campagne, cette petite paysanne de l'Aisne, accusée d'avoir tué son enfant nouveau-né et que l'ardent, le magnifique effort d'une avocate a sauvée.

L'histoire de Juliette serait banale, si la souffrance d'une enfant n'empruntait pas toujours, par quelque côté, une dramatique grandeur.

En ai-je suivi, aux Assises, de ces procès d'infanticide, habituels levers de rideau des sessions criminelles, que la fantaisie du greffier en chef fait alterner avec les mésaventures des bigames !...

Peu m'ont ému autant que celui de l'autre semaine ; Francis Carco, qui assista à l'audience, n'y fut pas indifférent.

Juliette était une petite fille bien sage, ont dit tous ceux qui la connaissaient dans son village, lorsqu'elle vint à Paris ; placée chez un boulanger à Pantin, elle ne sortait jamais seule ; l'aurait-elle pu, d'ailleurs ? On la faisait travailler dur ; levée à 5 heures et demie, couchée à 11 heures, elle ne connaissait pas la liberté des dimanches ; le mardi, jour de fermeture de la boutique, elle faisait le nettoyage ; un salaire mensuel de 300 francs rémunérait ce travail.

Le boulanger avait un fils de 25 ans ; Juliette devint grosse ; sous un prétexte quelconque, formulé poliment, mais avec netteté, on expliqua à la petite bonne qu'elle aurait à chercher une autre place.

Et lourde de ses espérances et de son chagrin, elle fut recueillie dans la famille d'un médecin, où elle se plaça comme domestique.

Et puis se produisit le drame que rien n'avait pu faire prévoir à ses nouveaux maîtres, dont la sûre bonté ne fit jamais défaut. Juliette se plaignait bien de temps à autre de douleurs internes, mais comment se douter de la chose ? Elle accoucha sur un canapé du salon, ses souffrances étaient atroces ; elle était seule ; la venue de l'enfant se présentait dans des conditions particulièrement difficiles... Les mains de la mère saisirent le cou, le ventre, et quand elle fut libérée de son fardeau, le fardeau était une petite chose sans vie.

Juliette avait tué l'enfant ; imprudence ou meurtre ? Volonté criminelle ou maladresse qu'excusait, qu'expliquait l'insurmontable douleur ?

On demandait aux jurés de la Seine de répondre, de juger. Ils ont absous la jeune mère.

Un drame poignant se cachait sous celui qui était soumis à l'examen des magistrats populaires ; un drame de famille sous le drame de sang.

Ce qu'avait été l'angoisse de la petite paysanne, déracinée, transplantée dans la grande ville, pendant les mois où elle avait gardé pour elle seule son secret, le talent si émouvant de M^{lle} Lucile Tinayre-Grenaudier sut l'exprimer incomparablement.

Le secret de ce pauvre cœur, de cette humble fille de la campagne, redoutant plus que les responsabilités matérielles, plus que la lourde charge de l'enfant qui allait naître, la réprobation indignée du village stupide, de parents hostiles, voilà l'élément le plus poignant de cette poignante histoire.

La voix grave de M^{lle} Lucile Tinayre-Grenaudier — où se notaient les intonations que la

divine Bartet sut accorder — nous livra ce secret, ces angoisses longuement méditées et le verdict se lisait dans les yeux mouillés de larmes des jurés, avant même qu'il ne fût prononcé.

Emotion des jurés, larmes qu'une sorte de honte tente vainement de dissimuler... Je vous ai observés, magistrats populaires, désignés par le sort pour remplir cette mission dont vous êtes à la fois inquiets et fiers ; j'ai souri en voyant l'un d'entre vous — le septième — renverser la tête ; personne ne fut dupe du mouvement ; et cet autre qui, se mouchant bruyamment, cherchait une diversion aux larmes imminentes !...

La plaidoirie, comme on dit au Palais, porta. Et, l'écoutant, je me disais qu'elle contenait en elle un enseignement, qu'il n'y avait pas de cause judiciaire plus digne d'être plaidée par une femme que l'infanticide.

Lorsque Lucile Tinayre, face aux jurés et à l'avocat général, leur criait de sa voix pathétique : « Vous êtes des hommes et vous ne savez pas ce que peut être la souffrance, la folie d'une femme qui va mettre au monde un enfant... Vous êtes des hommes qui accusez et vous n'avez pas le droit d'accuser, parce que vous ne savez pas... Vous ne savez pas ce que c'est de porter en soi l'être vivant, les troubles de démence momentanée qu'il provoque, la folie d'un instant, quand on est seule à se débattre... »

Et les douze jurés, et l'avocat général Siramy écoutaient cet argument nouveau, cette parole si vraie, jamais entendue encore et qui les atteignait directement. Ce n'était plus un défenseur, un avocat, un auxiliaire de la justice jouant son rôle, c'était une femme qui défendait une femme ; cela n'était plus un exercice oratoire, mais une leçon de vie, dont chacun prenait sa part.

Le réquisitoire — mesuré cependant et élément — de l'avocat général s'effondrait à chaque étape nouvelle de la plaidoirie.

« ...Préméditation — disait le ministère public, en s'adressant à Juliette — parce que vous n'avez rien fait pour préparer les premiers soins ; vous saviez cependant que l'enfant allait venir au monde ; vous en étiez bien sûre, vous ; votre négligence même est la preuve que vous le vouliez faire disparaître... »

Et la femme, la mère, au banc de la défense, ruina dans un mouvement irrésistible ce qui paraissait être, pour l'homme à la robe rouge, l'argument suprême, irréfutable.

« ...Vous ne savez pas ce dont vous parlez et que, jusqu'à la dernière minute, une femme qui n'est pas entourée de la douceur d'une famille, qui doit accomplir son travail domestique, ne pense pas que l'événement va se produire ; dans sa pensée, elle en recule toujours l'échéance... »

La cause de Juliette était gagnée : la déposition de celui qui, malgré ses dénégations, est sans doute le père, facilita le verdict ; la fatuité de celui-ci rendit plus touchante l'infortune de celle-là.

Mais, acquittée, Juliette continuera de pleurer son enfant mort ; elle ne pourra porter des fleurs sur sa tombe, le petit cadavre a été disséqué à l'amphithéâtre.

Jean MORIÈRES.

Lorsque Lucile Tinayre, face aux jurés et à l'avocat général, leur criait de sa voix pathétique où l'on retrouvait les intonations de la divine Bartet...



Crime ou Suicide



LISEZ

LES MÉTAMORPHOSES

le nouveau roman

de l'auteur du TESTAMENT DE BASIL CROOKS

(Grand Prix du Roman d'Aventures 1930)



En tout cas, ce n'est pas un livre «rasoir» !

LES CHEFS D'ŒUVRE DU ROMAN D'AVENTURES

EDGAR WALLACE

LE ROI DE BOGINDA



LIBRAIRIE
GALLIMARD

Les dernières feuilles mortes étaient mettant une couleur cendrée sur balayées par le vent d'automne, dont le chant monotone emplissait la forêt. Le soir était venu, la cime des arbres et la petite maison des époux Bressia semblait, dans l'ombre qui descendait, vouloir s'enfoncer, disparaître dans le réseau des branches dépouillées et mortes qui cernait la clairière. Il était huit heures environ. Mme Bressia vaquait aux soins du ménage. La lampe posée sur la table de bois blanc ne traçait qu'un cercle lumineux d'or pâle où se mouvaient des ombres incertaines. La demie de huit heures sonna à la grosse horloge.

— Geneviève n'est pas encore là ? demanda la mère.

Le père, qui fumait sa pipe au coin du feu, dont les flammes rougeoyaient les chenets de la haute cheminée, ne répondit que par un grognement. Des rires parvinrent d'ailleurs jusqu'au vieux couple. Ils venaient de l'obscurité toute proche, de la forêt sans feuilles, de la nuit automnale douce comme une nuit de printemps. Parfum d'idylle, où ces Italiens, venus des contrées chaudes de la péninsule, retrouvaient le charme lascif de leur pays. Geneviève riait, d'un rire de gorge, troublant et chargé de volupté prometteuse. Si elle n'était pas jolie, elle avait au moins la séduction de la jeunesse. Elle travaillait comme bonne, chez un dentiste de St-Leu, à quelques kilomètres de là.

Elle avait fait la connaissance d'un de ses compatriotes, Tranquille Comparin, qui exerçait la profession de maçon dans la capitale. Si les renseignements qu'on nous a donnés sont exacts, ce jeune homme, âgé actuellement de 25 ans, aurait eu une vie assez mouvementée. Ses parents, au lendemain du coup d'état fasciste, avaient manifesté leur hostilité au nouveau régime. Ils durent subir des vexations qui les obligèrent à songer à gagner l'étranger. Ce fut l'exil, après des vicissitudes sans nombre. La mort vint mettre fin à cette misère. Tranquille Comparin resta seul. Il gagna honnêtement sa vie, mais garda, de cette série de malheurs qui l'avait frappé, une formation d'esprit qui le prédisposait à croire qu'il n'avait pas de chance. Il avait cependant repris espoir depuis qu'il avait fait la connaissance de Geneviève Bressia. C'était son premier amour. Il avait d'abord rencontré Geneviève dans un bal populaire. Ils avaient dansé ensemble. Comparin avait osé, en rougissant, lui dire des mots d'amour qu'elle avait accueillis en souriant. Le lendemain, il était allé l'attendre à la sortie de son travail et l'avait accompagnée jusque chez elle. Pour la voir plus facilement, il avait loué une chambre chez les époux Bressia, et, comme ces derniers s'inquiétaient de cette familiarité, il avait entraîné dans l'aventure, Jean Busato. Mais Geneviève ne pouvait aller que rarement chez ses parents. Souvent, elle couchait à Saint-Leu, chez ses patrons. Comparin restait alors bien sage, dans sa petite chambre d'un hôtel de la Grande-Rue.

L'idylle dura une année, mais l'ardeur, qui augmentait chez Comparin, diminuait chez Geneviève. Elle témoignait moins de plaisir à voir son ami, et, ce soir-là, alors que Busato, pour rassurer les parents de la belle, avait accompagné le couple, Geneviève avait systématiquement évité les apartés dangereux. Le trio arriva gai, semblait-il, chez le père Bressia ; d'autres ouvriers qui travaillaient dans la forêt vinrent les y rejoindre. Seul, Comparin restait sombre. Après quelques instants, il se décida à partir, abandonnant son ami et sa fiancée. Busato décida de coucher dans la maison et l'on se mit gaiement à table.

Les gendarmes Pinchar et Chauvet avaient commencé leur tournée habituelle et matinale. Ils avaient battu les fourrés de la forêt de Montmorency et suivaient la route de Chauvry, lorsque, dans le fossé, ils aperçurent un corps immobile.

— Un ivrogne, sans doute, pensèrent les représentants de l'autorité.

Ils s'approchèrent. L'homme baignait dans une mare de sang et son visage était gonflé par l'hémorragie interrompue. Ils examinèrent le corps. C'était celui de Tranquille Comparin. Ce dernier portait une blessure au côté droit du cou, un peu au-dessous de l'oreille. Un revolver automa-

La petite maison des époux Bressia semblait disparaître dans le réseau des branches dépouillées.

tique de petit calibre était à terre. Plusieurs balles manquaient. On ne put retrouver les douilles. Les gendarmes commencèrent immédiatement leur enquête, mais firent transporter le blessé à l'hôpital de Montmorency, où il succomba quelques heures plus tard, sans avoir repris connaissance.

La première question qui se posait était la suivante :

— D'où venait Comparin ?

On n'eut pas de peine à reconstituer l'emploi du temps de la victime, jusqu'à la baraque des époux Bressia, où l'on connut son départ hâtif.

— Tranquille était morose, dit Busato.

On interrogea Geneviève :

— Son caractère ombrageux rendait entre nous les relations difficiles. Il n'aimait pas que je danse avec un autre que lui. Il croyait que je pourrais trahir sa confiance. Tranquille pensait que des hommes qu'il soupçonnait sans les connaître pouvaient en vouloir à sa vie.

Est-ce que, au cours de ses pérégrinations en Italie et en France, il s'était créé des inimitiés d'ordre politique ? La vie de la victime reste, sur ce point, mystérieuse. Fréquentait-il les réunions anti-fascistes, avait-il combattu trop ouvertement les hommes du fascio ? Questions troublantes auxquelles nul n'a pu répondre. Plutôt solide et bien découpé, doté d'un visage agréable, Tranquille Comparin aurait pu avoir des succès féminins. Il ne s'en préoccupait guère. Une seule passion lui tenait au cœur : celle qui l'avait poussé vers Geneviève. Ses loisirs étaient occupés par la lecture des journaux italiens de toutes les opinions.

Que conclure ?

Une constatation s'imposait à l'esprit des gendarmes. Si la victime s'était suicidée, il était étrange que la balle l'ait atteint au-dessous de l'oreille. Les désespérés cherchent généralement à s'atteindre au cœur, à la tempe, ou dans la bouche. D'autre part, on n'avait pas retrouvé de traces de brûlures autour de l'orifice provoqué par la balle, et cette dernière n'était pas sortie.

Busato et Geneviève étaient d'accord sur un point :

— Comparin se croyait menacé, il redoutait une agression.

— Avait-il fait part de ses craintes ?

— Oui, il nous avait montré son arme en nous disant que trois hommes le guettaient sur la route.

— Et vous l'avez laissé partir !

— Nous ne croyions pas qu'il eût raison.

Mais cette première affirmation était contredite par une autre de Geneviève :

— Il m'avait dit aussi qu'il voulait se suicider.

Pourquoi ?

— La vie l'ennuyait.

Et la jeune fille ajouta :

— Il m'ennuyait aussi.

On poursuivit l'enquête. L'affaire apparaissait troublante.

Il y avait eu, le soir, après le départ de Tranquille Comparin, une vive altercation dans le débit des époux Bressia.

Les hommes, après le repas, avaient commencé une partie de cartes animée et avaient vidé quelques bouteilles de gros vin rouge. L'un d'eux avait sorti de la menu monnaie pour payer. Une pièce de dix sous roula sous la table.

— C'est à moi, dit l'un.

— Tu te trompes, riposta celui qui avait sorti l'argent.

Tous sortirent. Ils s'invectivaient, se menaçaient. Les jurons italiens se mêlaient, éclatants et colorés, avec ceux aussi riches de la langue française. On allait en venir aux mains, lorsque trois détonations sèches retentirent au loin.

L'élan des combattants fut coupé. Que se passait-il ? Ils rentrèrent dans l'auberge et la soirée s'acheva sans nouveaux incidents.

Mais ce ne furent pas les seuls témoins qui perçurent les coups de feu. Un garde-forestier, M. Charpentier, qui opérait une tournée, les entendit lui aussi. Il crut que les gendarmes lui signalaient leur présence et ne s'en émut pas outre mesure.

Trois coups de feu : un homme mortellement blessé.

Elucidera-t-on jamais le mystère de la mort de Comparin ?

Luc DORNAIN.

Ci-contre : Tranquille Comparin (à droite) s'était épris d'un tendre amour pour Geneviève Bressia.



Les gendarmes Pinchar et Chauvet avaient aperçu un corps immobile.



La famille Bressia tient un petit débit de vins à l'orée de la forêt.

Dans un des fourrés de la forêt de Montmorency, gisait le cadavre de Comparin.



Ce n'est pas une petite affaire. Ce matin-là, André le Breton et Dory s'activaient sur le pont inférieur de l'*Oyapock*. Ils avaient quatre chiens à vendre, des noix de coco sculptées, des boutons de manchettes, des coupe-papier en écaille. Le commerce allait mal, malgré leur goût endiable.

André, dit le Breton — et je ne sais pourquoi, car j'ai bien reconnu en l'écoutant l'accent de Belleville mais pas du tout celui de Roscoff ou de Lorient — magnifique garçon au fin visage, aux bras et au torse d'athlète, vantait aux quelques hommes d'équipage les mérites de ces chiens.

C'étaient de pauvres bêtes étiques et sans malice qu'il voulait absolument faire passer pour féroces. Les misérables cabots contrariaient malheureusement le succès de ses négociations, en refusant obstinément d'aboyer et surtout de mordre. Bien qu'ils fussent tentés de montrer les crocs. Ils remuaient faiblement de la queue quand le Breton les caressait. C'était, avec leurs beaux regards tristes et résignés, leur unique manifestation de vie.

— C'est un chien de garde, celui-là. Vous pouvez me le prendre en toute confiance, disait le Breton. Pas de danger qu'un « popote » vienne vous « faucher » quelque chose dans le jardin avec celui-là.

J'aimais à entendre le Breton, qui a peut-être plus d'un méfait sur la conscience, vanter les mérites du chien de garde et je l'admirais fournissant des armes aux Guyanais contre une tentative éventuelle de vol d'un forçat, un « popote » comme disent les indigènes.

— Je vous le fais 50 francs.

— Tu n'es pas fou. Ton chien, il est bon à rien. Tiens, je lui fous un coup de botte, il ne bronche pas.

— Hé ! là : hé ! là, doucement, mal blanchi, râlait le Breton dont les yeux devenaient sombres et qui avait dû ressentir, plus vivement que le chien, le coup de soulard du noir. Je crois qu'à ce moment le Guyanais eût passé un vilain moment s'il s'était, tout à coup, trouvé seul sur ce pont, en face du canotier.

Au bout d'une heure, il avait réussi à vendre trois chiens, six paires de boucles d'oreilles, quelques boutons de manchettes et des noix de coco sculptées. Mais tout le monde était resté insensible aux beautés d'une peinture dont il voulait trente francs.

Il avait réussi aussi à absorber six verres de tafia que le cuisinier du bord lui vendait vingt sous pièce, ce qui mettait à un haut prix le litre de mauvais tafia.

Il s'approcha de moi : « Et vous, vous n'avez besoin de rien ? » Je lui achetai des boucles d'oreille, deux coupe-papier.

— Notre débrouille à nous, les canotiers, c'est de vendre un peu plus cher que le prix fixé par le « pote » sur l'île. Il nous dit : « Tu vendras ça cent sous » ; nous essayons de le vendre sept ou huit francs. Notre débrouille c'est aussi les chiens. Nous sommes mieux nourris que les autres ; on peut donc élever des cabots avec nos restes. C'est toléré. Vous n'avez pas besoin d'un chien ?

Puis, il avisa mon appareil photographique. — Vous devriez nous photographier et nous remettre nos gueules quand vous reviendrez aux îles. On les enverrait à nos vieux.

Vous n'avez pas eu de chance, Dory et le Breton. Un coup de tangage a déplacé vos « gueules » alors que j'appuyais sur le déclic, de sorte que, moi qui ne vous veux aucun mal, je vous ai guillotiné.

Dans la brousse, sur les chantiers forestiers où les Hommes Punis vivent dangereusement, la débrouille, c'est la lutte contre les fauves qu'il s'agit d'abattre sans abimer la peau car une descente de lit de jaguar, de cougar, de grand tamarou, se vend cher ; c'est la chasse aux papillons, aux singes rouges, aux aras, aux flamants roses, aux aigrettes, aux oiseaux multicolores...

Sur la Grande Terre, à Cayenne, à Saint-Laurent, la débrouille est plus facile. Il y a la gamme magnifique des essences d'arbres avec lesquels on fait des coffrets, des jeux, des meubles ; il y a les cessions chez les commerçants, chez les notables de la cité.

Pourtant, je connais un homme dont les vêtements sont en lambeaux, qui est maigre à faire pitié, qui n'a ni de quoi se nourrir ni de quoi s'habiller, bien qu'il soit à peu près libre et qu'il fréquente chaque jour de nombreux civils.

C'est l'Allemand Schwartz. Il est préparateur à l'Institut de prophylaxie de Cayenne. C'est lui qui fait les analyses de sang confiées à l'Institut. C'est un auxiliaire intelligent et sûr pour le capitaine-major Boyer qui a reconnu ses services en lui permettant de coucher à l'Institut. Jusque là, Schwartz en était venu à me dire qu'il regrettrait l'Île du Diable où il a passé plus de sept ans.

Je ne peux résister à l'envie de vous raconter l'histoire de Schwartz et j'ai du mal à le faire sans m'indigner.

Schwartz est né à Ajaccio, il y a 45 ans environ, d'un père bavarois et d'une mère prussienne qui se trouvaient de passage en Corse. Il a été élevé dans les écoles allemandes ; il a fait son service dans l'armée allemande. A la déclaration de guerre, il a servi dans les rangs allemands. Fait prisonnier, il fut envoyé dans un camp. Là, on s'aperçut qu'il était né à Ajaccio : — Vous êtes Français ?... Il fallut lui traduire cette phrase. Il répondit : — Nein ! Ich bin Deutschman. — Rien du tout ! Vous êtes un traître... Et il fut condamné à la déportation perpétuelle.

C'est une chance qu'il ne soit pas encore mort ; il est vrai que cela peut encore arriver bien qu'il soit employé à l'Institut de prophylaxie. Je me demande ce qu'on lui veut ; je me demande pourquoi son gouvernement ne s'émeut pas de cette situation et pourquoi la Ligue des Droits de l'Homme ne s'occupe pas de cet homme injustement puni.

Décidément, Schwartz était fait pour ne pas se débrouiller dans l'existence et si son histoire m'étonne comme une monstruosité, elle m'explique qu'il ne soit vêtu que de loques et qu'il ne mange pas à sa faim, malgré son intelligence, son aptitude au labeur et son honnêteté.

La débrouille au bagne est reconnue, autorisée. Des surveillants la pratiquent comme les forçats et souvent avec leur complicité. Sans elle, le bagne ne serait pas tolérable. Les suicides, les folies, les évasions et les révoltes s'y multiplieraient.

A un nouveau commandant des îles, président la commission disciplinaire, qui voulait condamner sévèrement pour vol un forçat trop débrouillard, un surveillant-chef disait : « Oh ! mon commandant, vous allez trop fort : ce n'est pas un vol ; c'est de la débrouille ».

Bien que les mœurs y soient devenues plus douces et que les forçats domptés par le climat et par la faim n'aient plus de fortes griffes, il n'est au bagne que deux formes de débrouille difficilement admises : celle des porte-clés ; celle du bourreau et de son aide...

(A suivre.)

Marius LARIQUE

Lire,
la semaine prochaine :
**Monsieur de
St.-Laurent**
(bourreau du bagne)

Copyright 1931
by « Détective ».



Les forçats-ouvriers confectionnent le « plan », portefeuille du bagne.

de ses vases, de ses assiettes peintes, de ses éventails, de ses coussins. La peinture, le dessin c'est la débrouille aussi de Piroux qui est un caricaturiste de talent ; de Dubois dont le trait est sarcastique, ce qui ne l'empêche pas de peindre parfois des scènes attendrissantes à la Greuze, de fragiles jeunes filles éthérées à la manière de Lancret ou des Gavarnis chlorotiques ; les simples d'esprit ou les pauvres bougres, qui ne reçoivent jamais un sou, qui n'ont pas de métier et qui ne veulent pas s'abaisser au mouchardage ou à la prostitution, lavent le linge des forçats plus aisés, font leur tâche s'ils en ont l'occasion et leur cuisine.

Dieudonné, lorsqu'il était aux îles où il se débrouillait convenablement, grâce à son rare talent de maître-ébéniste, entretenait ainsi, par charité, deux malheureux. C'était leur débrouille, à ceux-là, de laver le linge de Dieudonné et de faire cuire les légumes frais qu'il achetait aux jardiniers.

Le manipulateur en bactériologie est le seul qui se débrouille mal car, au bagne, il ne viendra jamais à l'idée de personne de payer pour apprendre qu'il est syphilitique ou tuberculeux ou lépreux...

La débrouille des fort-à-bras, c'est de tenir le jeu : la débrouille des canotiers, c'est de négocier la débrouille des autres sur les bateaux qui passent aux îles.



Une industrie du bagne est la fabrication de guillottes-coupe-cigares. La guillotine ! Elle a hanté les nuits de beaucoup de forçats qui l'ont évitée de peu. Maintenant, ils s'en rient : c'est leur débrouille.

LE ROMANCIER ESCROC



Netley Lucas écrit un deuxième volume sur « Les Criminels de Paris » où il évoquait toute une pègre de fantaisie à la manière des figurants de cabarets.

Londres

(de notre correspondant particulier).

NETLEY LUCAS est un personnage fort connu de la pègre et des cercles mondains, qui vient d'être condamné pour une escroquerie littéraire vraiment originale. Netley Lucas est un écrivain de talent, auteur de plusieurs volumes, qui se vendent beaucoup, et d'une biographie autorisée du célèbre lord Darling, l'un des juges de la Haute-Cour anglaise. Netley Lucas en dit beaucoup de bien, car il a eu l'occasion de le connaître puisqu'il a été jugé et condamné à deux reprises par lui.

Lucas est aussi un journaliste expérimenté et il a écrit quelques pièces de théâtre. Pour comprendre comment il se peut que cet homme doué, instruit et intelligent, puisse être condamné aux travaux forcés pour une escroquerie si bizarre et si complexe que le procès a duré quatre jours et que l'on a dû faire appel pour élucider l'affaire, à plusieurs spécialistes, il faut savoir ce que furent ses débuts. Il est hors de doute que Netley Lucas eût pu, comme romancier et journaliste, gagner largement sa vie et devenir un homme de bien, respecté et respectable. Mais hélas ! il avait goûté à un mets plus poivré : l'admiration de la pègre. Il s'était entendu proclamer « copain » et « frère » par les malfaiteurs de Londres : les footpads (apaches), les conner (voleurs à l'américaine) et les flashs culls (cambrioleurs). Semblable honneur ne s'oublie pas facilement. D'autant moins que les filles fardées de Whitechapel et du Soho considéraient aussi l'homme de lettres comme un fier gaillard, un vrai soldat de l'armée du crime. On conçoit qu'après cela, les petits succès d'homme honnête lui parurent insignifiants. Il sacrifia par conséquent un avenir stable, qu'il dédaignait, à cette vanité malsaine qui fait crâner encore au pied même de la « Veuve » et troqua sa nationalité anglaise contre le passeport international des voleurs, grâce auquel il pouvait avoir son entrée dans un monde spécial où le casier judiciaire chargé équivalait à une particule.

Il n'en pouvait d'ailleurs être autrement car, à 14 ans déjà, Netley Lucas avait été envoyé au Borstal Institut par le juge dont il devait plus tard écrire la biographie. Dès cet instant, Lucas, comme tant d'autres, était condamné à la prison perpétuelle, car c'est à Borstal la principale maison de correction de l'Angleterre, où règne une discipline de fer, administrée par d'anciens gardiens du « hard labour », que l'on fait l'apprentissage complet du crime. D'après la dernière statistique, soixante pour cent des malfaiteurs en prison en Angleterre, sont des Borstal'boys.

La mère de Netley était morte depuis longtemps et le père, médecin coté, mourut alors que l'enfant n'avait que douze ans. L'oncle, homme charitable, décida de faire un garçon instruit de son neveu et l'envoya à ses frais au collège de Bedford. C'est là, du reste, qu'il fut appréhendé pour la première fois, pour vol d'un chèque. Trois ans plus tard, libéré de la maison de correction, le cœur plein d'amertume, le gamin de 13 ans, devenu un adolescent, n'avait retenu que ce que lui avaient enseigné les faussaires et les voleurs. Cependant, l'oncle ne l'abandonnait point. Il lui permit de reprendre ses études interrompues. Mais l'âme du jeune Netley Lucas avait été transformée; il resta fidèle à ceux qui avaient été ses compagnons. Il fut frappé par l'engouement extraordinaire du public anglais pour les romans policiers. Il

vit là un moyen simple et rapide pour gagner de l'argent. Son passé de malfaiteur, dont il ne se cachait nullement, lui donnait la facilité d'écrire des romans vécut. Le premier qui naquit de sa plume fut la *Confession d'un escroc*. Le bouquin se vendit 75 francs, bien relié et orné d'un excellent portrait de l'auteur, et il se vendit bien. Un deuxième volume, encore plus étonnant, suivit : *Les Criminels de Paris*.

Cette fois, et peut-être à cause du succès du premier volume, Netley Lucas avait conçu l'idée de se réhabiliter. Il restait donc l'escroc récemment sorti de prison, mais bien décidé à devenir un honnête homme. La dédicace de ce livre est touchante : « A ma femme, qui me conduisit vers le

Une page extraite du roman policier « Les Criminels de Paris » où Netley Lucas brosse un tableau de « chic » sur les Apaches de l'époque Bruant.

CHAPTER VI
LES APACHES

IN looking back over the periods of my life spent in the underworld of Paris, an expressive and vigorous slogan, often heard among the shadows of Montmartre, rings again in my ears, "Mort aux Vaches", sometimes howled aloud in the frenzy of battle, sometimes muttered from dark and lonely by-ways, or, again, solemnly declaimed by unsteady orator in maudling, uncertain yet triumphant tones.

Unless you are familiar with the argot of the apache, you will doubtless wonder why "death to the cow" can ever conceivably have gazed, much less have given the blow which has reduced it to the more friendly beef, should have become the motto of the wild, lawless desperado, the apache of Paris, for it is to the male of this tribe that I intend to devote this chapter. No book of crime in France would be complete without an account of him, as of the woman apache, whom I have already attempted to make known to you.

In wishing death to the vache, in other words, genocide, the apache is making no extravagant threat out of mere bravado; the dealing of a death blow is almost as much a part of his life as is the ardent love-making of his dancing. His *bête noire* is anything which

droit chemin et qui m'y maintiendra ». Détail insignifiant : Netley Lucas n'était pas marié. Il est vrai qu'il l'était presque, puisqu'il avait pris comme maîtresse Chicago May, la reine des gangsters de la ville du crime qui, peu après, abattit d'un coup de revolver, en plein jour, au milieu de Shaftesbury Avenue, le célèbre forçat Eddie Guérin, échappé des îles du Salut. Certes, si elle avait voulu, elle eût pu exercer une influence salutaire sur son amant, mais elle préféra lui enseigner l'art du grimage.

Chaque livre des *Criminels de Paris* sorti des presses se vendait dix-huit shillings, près de cent francs, et Netley aurait pu encore en écrire une douzaine du même genre. C'était le succès assuré. Mais déjà l'auteur était las de cette vie régulière. Il s'embarqua donc pour le Canada avec un

spécialiste de l'escroquerie dite « le coup de l'agence ».

Cela consiste simplement à installer une agence d'offres et de demandes d'emplois, pour les malheureux sans travail. On fait publier dans les journaux des annonces demandant des dactylos, des comptables, des valets de chambre, des jardiniers et des garçons livreurs. Quand le chômeur se présente, on lui demande de verser une petite somme pour les frais, après quoi, quand il revient, on l'éconduit.

Netley Lucas et son associé gagnèrent beaucoup d'argent. Mais la police s'en mêla fort heureusement et Netley fit connaissance avec les prisons canadiennes, puis, sa peine purgée, fut renvoyé en Angleterre. Encore une fois, il se tourna vers la littérature et il eut une idée géniale en remarquant que, parmi les livres, les biographies et auto-biographies se vendaient très cher en Angleterre. L'Anglais aime sa-

Netley Lucas, l'auteur apprécié, en Angleterre, de plusieurs volumes.



voir ce que fait, ce que pense, ce que mange tel grand homme. Netley Lucas écrit donc, sous le nom d'Evelyn Graham, au juge d'instruction lord Darling, pour solliciter la permission d'écrire sa biographie. Il obtint satisfaction.

Il se passa d'ailleurs très bien d'autorisation pour écrire ensuite la vie de Kitchenner, de Lloyd George, de la reine Alexandra et autres. Il les fit sous le nom de Graham et alla ensuite se reposer quelques mois à l'île Robinson. C'est de cette retraite charmante qu'il lança le *Magazine du Crime* qui lui rapporta 80.000 francs. Je fus une de ses dupes et je connais donc parfaitement sa méthode.

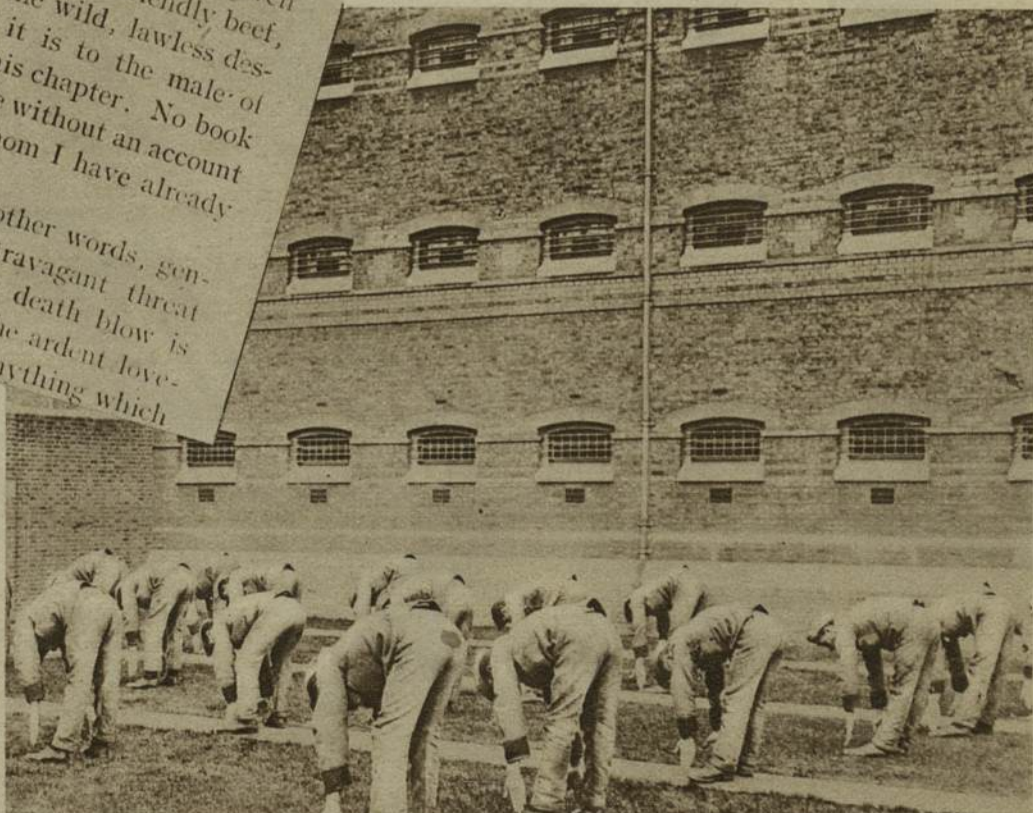
Netley Lucas avait écrit une belle lettre, composée soigneusement et qu'il envoya à tous les spécialistes en matière criminelle : à des juges d'instruction belges, italiens et berlinois, à des médecins légistes, à des chimistes. Dans cette lettre, il expliquait que la nouvelle revue était créée pour servir de trait d'union entre ceux qui étudient le crime et qu'elle allait paraître tous les mois. Pour le premier numéro, il espérait pouvoir offrir gratuitement, à ces spécialistes, une page, pour leur permettre de faire connaître le but de leurs recherches préférées. C'était dit avec beaucoup de tact, mais il fit entendre à tous qu'ensuite ils trouveraient là un moyen de propagande — et aussi un petit revenu. Beaucoup, sans songer au gain, envoyèrent un article. Ainsi, sans bourse délier, Netley, dit Graham, offrit au public un programme vraiment intéressant, qu'il envoya à tous les juges, avocats et policiers de l'Angleterre, avec une formule d'abonnement. Il encaissa 80.000 francs. Le numéro 1 parut, puis le journal fit faillite. Netley Lucas se paya une belle conduite intérieure, une Buick, je crois.

Ses vacances finies, l'escroc rentra en Angleterre et se présenta, admirablement déguisé, dans la rédaction d'un grand quotidien de Londres. C'était le moment où le public anglais se passionnait pour un crime mystérieux et Netley, devenu James Bellingham, prétendit avoir déniché l'assassin, lequel, avant de se constituer prisonnier, cherchait à gagner une somme assez rondelette pour remettre à sa famille, ce qu'il espérait pouvoir faire en vendant ses aveux à un journal. Il fut convenu que la somme serait payée comptant, mais que, le récit du crime ayant été obtenu, un inspecteur attendrait le criminel dans l'antichambre. Netley, déguisé cette fois en marin — on croyait que l'assassin était un marin — revint une heure plus tard. Il encaissa la somme fixée et, fort heureusement pour lui, aperçut, en sortant, le policier chargé de l'arrêter. Il put lui échapper et resta pendant quelque temps introuvable.

Une nouvelle escroquerie le fit prendre et il comparut — ironie du sort — devant le juge Dickens, petit fils du célèbre écrivain Charles Dickens. Le magistrat se montra impitoyable et condamna l'homme de lettres à dix-huit mois de « hard labour ».

Ainsi a été interrompue la carrière du romancier-escroc. Peut-être aurons-nous, un jour, le plaisir de lire la suite de ses aventures.

ASHTON-WOLFE.



On l'envoya à Borstal Institut, une des prisons anglaises où règne une discipline de fer, administrée par d'anciens gardiens du « hard labour ».

Le premier hebdomadaire des faits-divers

1^{re} Année - N° 159

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

12 Novembre 1931

DÉTECTIVE

La dernière carte



Serge de Lenz, gentilhomme cambrioleur, vient de faire une éclatante rentrée. Jeu dangereux qui le conduira au bagne...

(Lire, pages 3, 4 et 5, les révélations sensationnelles de notre collaborateur Henri Danjou.)

AU SOMMAIRE | Les Hommes Punis, par Marius Larique. - Victimes du devoir, par M. L. - Le premier "maître", par Hal-Nag. - Une mère, par Jean Morières. - Le romancier escroc, par Ashton Wolfe. - Le mystère de la forêt, par Luc Dornain.